

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 16 mars 2026 / 26 ramadhan 1447 - N° 4049 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt CHERRHAL ABDELMADJID "ANTAR"

Iftar : 18h59
Imsak : 05h20

ALGÉRIE - LIBAN

Le président de la République reçoit un appel téléphonique de son homologue libanais

P. 24

PARLEMENT

Le président de l'APN supervise une présentation technique d'une application basée sur l'IA de conversion de vidéo en texte

P. 3

LE MERCREDI 18 MARS 2026 À 10H30

M. Mustapha Zebdi, président de l'APOCE, sera l'invité du Forum DK NEWS

P. 2

PARTENARIAT

Ooredoo Algérie et l'ANEP tissent un partenariat stratégique



Ooredoo Algérie et l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) ont annoncé la signature d'un protocole d'accord stratégique visant à instaurer un cadre global de coopération et à renforcer les synergies entre les deux organismes dans plusieurs domaines d'intérêt commun, dans le cadre d'une démarche de partenariat entre les secteurs public et privé visant à valoriser les expertises et à soutenir le développement des médias et de l'économie nationale.

P. 9

COMMERCE

Amel Abdellatif réaffirme l'engagement de l'État pour un marché sûr et transparent

P. 7

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Djellaoui accélère le suivi des grands projets structurants

P. 4

EDUCATION NATIONALE

Journée portes ouvertes jeudi prochain pour la remise des bulletins du deuxième trimestre

P. 4

SANTÉ

Des bruits forts seraient mauvais pour la santé

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (QUART DE FINALE/ALLER)
AL MASRY 1-1 CRB

Le Chabab en route vers les demi-finales

P. 21



ORAN

Le parcours artistique du défunt dramaturge Abdelkader Alloula revisité

P. 16

AIR ALGÉRIE

Les vols Constantine-Mulhouse prévus entre le 15 avril et le 20 mai déroutés vers Strasbourg

P. 2

LE MERCREDI 18 MARS 2026 À 10H30

**M. Mustapha Zebdi,
président de l'APOCE,
sera l'invité du Forum
DK NEWS**



Le quotidien national d'information organise, le mercredi 18 mars 2026, un forum de débat et d'échange consacré au thème : « Le consommateur algérien face aux défis du marché : droits, protection et consommation responsable ».

Cette rencontre sera animée par M. Mustapha Zebdi, président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement, qui interviendra pour évoquer les principaux enjeux liés à la protection du consommateur, à la régulation du marché ainsi qu'à la promotion d'une consommation responsable.

Le forum constituera également un espace de dialogue permettant d'aborder les préoccupations des citoyens, les mécanismes de défense des droits des consommateurs et les perspectives d'amélioration des pratiques commerciales.

Cette rencontre se tiendra demain à 10h30 au siège du journal, à la salle CHERBAL abdelmadjid, sis n°03, rue Djurdjura, Ben Aknoun – Alger.

AIR ALGÉRIE

**Les vols Constantine-
Mulhouse prévus entre
le 15 avril et le 20 mai
déroutés vers Strasbourg**

Les vols d'Air Algérie entre Constantine et Mulhouse, seront exceptionnellement dérivés vers l'aéroport de Strasbourg, durant la période allant du 15 avril au 20 mai 2026, a annoncé le groupe public dans un communiqué.

La décision de dérouter ces vols, sous le numéro AH1170 /AH1171, programmés les jeudi et samedi de chaque semaine, a été prise en raison de la fermeture temporaire de la piste de l'aéroport de Mulhouse pendant cette période, précise la même source.

MOUDJAHIDINE

**Le moudjahid et ancien
diplomate Nouredine
Djoudi inhumé
au cimetière d'El Alia**

Le moudjahid et ancien diplomate Nouredine Djoudi, décédé samedi soir à l'âge de 92 ans, a été inhumé dimanche après-midi au cimetière d'El Alia à Alger.

Ont assisté à l'enterrement, aux côtés de la famille du défunt, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, des compagnons de lutte, des diplomates et des représentants de la société civile qui ont rendu un dernier hommage à ce témoin de l'histoire de la Révolution algérienne.

Dans une oraison funèbre prononcée à cette occasion, le chef de cabinet du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, Karim Belhaddad, a salué la mémoire d'un "homme d'exception", rappelant qu'il avait rejoint très tôt les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN).

Le défunt fut l'interprète personnel de l'icône de la lutte anti-apartheid, le leader sud-africain Nelson Mandela, lors de son séjour dans les camps de l'ALN, ce qui a fait de lui un témoin privilégié de la rencontre entre le Congrès national africain (ANC) et le Front de libération nationale (FLN).

CLIN D'OEIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE 6 morts et 306 blessés en 24 heures (Protection civile)



Six (6) personnes ont trouvé la mort et 306 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 5 morts et 38 blessés, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion, survenue sur la RN 1, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Médéa et El Bayadh.

Concernant les dernières intempéries ayant affecté les wilayas de Blida, Médéa, et Tissemsilt, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées.

M'sila : 5 morts et 38 blessés dans un accident de la route à Ben Srou

(Protection civile)

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 38 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi soir dans la commune de Ben Srou (wilaya de M'sila), a indiqué dimanche la Protection civile.

L'accident s'est produit à la suite d'une collision entre un bus desservant la ligne El Oued-Tlemcen et un camion, sur la route nationale RN 46 dans la commune de Ben Srou, a-t-on précisé.

Le bilan fait état de 5 personnes décédées (2 hommes, 2 enfants et une femme), et de 38 autres blessés qui ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital, a détaillé la même source.

Les services de la Protection civile ont mobilisé, à la suite de cet accident, tous les moyens nécessaires, dont 7 ambulances, ainsi que de nombreux éléments, selon la même source.

MÉTÉO

**Vents forts sur plusieurs
wilayas (BMS)**



Des vents forts, parfois en rafales et avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, souffleront sur plusieurs wilayas, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS qui est toujours en cours jusqu'à aujourd'hui soir dans les wilayas d'El Bayadh, Laghouat, Djelfa, M'sila, Biskra, Ouled Djellal, El Meghaier et Touggourt, prévoit des vents de nord à nord-ouest avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80/90 km/h, précise la même source.

Le BMS concerne aussi les wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébéssa et Souk Ahras, où la direction des vents sera de nord à nord-ouest avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80/90 km/h.

Horaires des prières



Fajr : 05h32
Dohr : 12h56
Asr : 16h23
Maghreb : 18h59
Isha : 20h16

MÉTÉO

Alger	: 16°	11°
Oran	: 20°	08°
Annaba	: 16°	10°
Béjaïa	: 12°	10°
Tamanrasset	: 29°	18°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Alger: "un individu dangereux" arrêté pour avoir agressé des citoyens à l'arme blanche à Gué de Constantine (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger ont arrêté un individu apparaissant dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, en train d'agresser des citoyens à l'arme blanche sur la voie publique dans la commune de Gué de Constantine, a indiqué un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la préservation de la sécurité et la quiétude publiques et de la protection des citoyens et de leurs biens, et suite à la diffusion d'une séquence vidéo sur les réseaux sociaux, un individu dangereux a été arrêté pour avoir agressé des citoyens au couteau à Gué de Constantine", précise la même source.

La vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrait "un homme en état d'agitation, sur la voie publique, armé d'un couteau de catégorie 6, en train d'agresser des citoyens dans la cité des 440 logements dans la commune de Gué de Constantine, (wilaya d'Alger), semant la peur et la terreur parmi les usagers de la voie", précise le communiqué, soulignant que "la séquence vidéo a été documentée par un citoyen".

Après exploitation de la séquence vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, "les éléments de la Brigade territoriale de la GN de Gué de Constantine, appuyés par des éléments de la Brigade de Sécurité et d'Investigation de Birkhadem, ont pu appréhender le mis en cause en un temps record et procédé à la saisie d'une arme blanche prohibée". Selon la même source, l'individu en question est un repris de justice et fait l'objet de plusieurs plaintes de citoyens pour des affaires de "coups et blessures volontaires avec arme blanche".

Après parachèvement de toutes les procédures légales, le mis en cause sera déféré devant les juridictions compétentes, conclut la même source.

El Tarf : saisie de 2,5 kg de mercure blanc argenté dans la commune de Ben M'hidi (sûreté)

La brigade mobile de police judiciaire d'Echatt, de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a saisi de 2,5 kg de mercure blanc argenté dans la commune de Ben M'hidi, a-t-on appris samedi auprès de cette sûreté.

Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que cette saisie de mercure blanc argenté a été opérée après l'arrestation de deux personnes s'adonnant au commerce illicite de produits dangereux et toxiques.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services opérationnels de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes a été menée après l'exploitation d'informations relatives à la présence de deux personnes non-originaires de la wilaya qui possédaient une quantité de mercure blanc argenté en vue de la vendre dans l'une des communes de la wilaya, a précisé la même source.

Les investigations lancées ont conduit à l'identification et l'arrestation des mis en cause dans la commune de Ben M'hidi en possession de la quantité de mercure, selon la même source qui a ajouté que les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour "possession d'une substance prohibée sensible (mercure blanc argenté) sans documents justificatifs dans le but de la vente de produits dangereux toxiques".

PARLEMENT

Le président de l'APN supervise une présentation technique d'une application basée sur l'IA de conversion de vidéo en texte

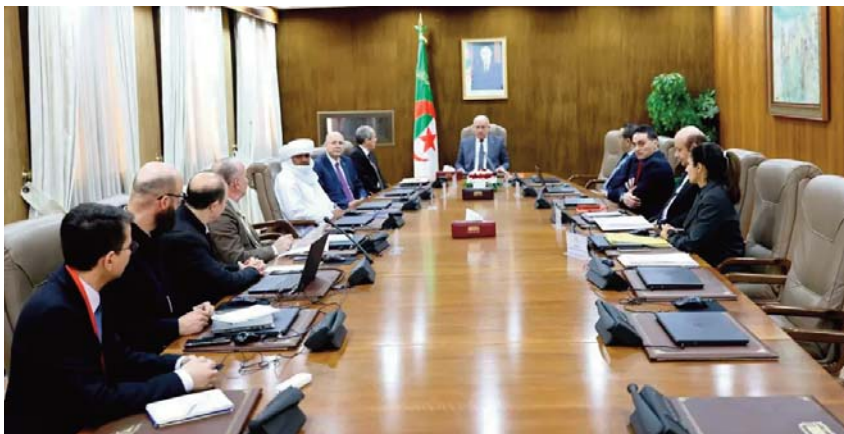
Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, hier, une réunion consacrée à la présentation d'une application basée sur les techniques de l'intelligence artificielle (IA), permettant la conversion des enregistrements audiovisuels des activités de l'Assemblée en textes écrits avec précision et dans un court laps de temps, indique un communiqué de cette instance.

Développé par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts de l'institution législative visant à "accompagner les transformations numériques et à renforcer l'utilisation des technologies modernes dans le travail parlementaire, pour l'instauration d'un Parlement numérique et intelligent reposant sur des outils technologiques de pointe, à même de contribuer à l'amélioration de la performance institutionnelle et au développement des mécanismes de l'action parlementaire", précise la même source.

Au cours de cette présentation, les caractéristiques techniques de l'application ont été exposées, "permettant la conversion des enregistrements audiovisuels, notamment ceux relatifs aux séances plénières et aux travaux des Commissions, en textes écrits avec précision et dans un court laps de temps", en vue de "faciliter l'élaboration des procès-verbaux des séances, la documentation et l'archivage des interventions parlementaires, outre le soutien des efforts de modernisation au sein des structures de l'APN".

La présentation a été l'occasion de rappeler que l'APN avait déjà "lancé, à ce jour, 45 applications numériques, dans le cadre du processus de modernisation de l'administration parlementaire, ce qui reflète la volonté ferme de l'APN d'adopter des solutions technologiques avancées et d'ancrer une culture de l'innovation au sein de l'institution législative", ajoute la même source.

A ce propos, M. Boughali a mis en exergue l'im-



portance majeure accordée par l'APN au dossier de la numérisation, considérée comme "un pilier essentiel pour la modernisation du travail parlementaire, le renforcement de la transparence et l'amélioration de l'efficacité de la performance administrative et législative", de même qu'elle constitue "un choix stratégique s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la souveraineté numérique nationale, à travers le recours aux compétences et aux

solutions technologiques algériennes". Au terme de la réunion, le président de l'APN a donné des "instructions strictes en vue de poursuivre les efforts et d'accélérer le rythme d'achèvement du processus de numérisation au niveau de l'APN, afin de permettre l'amélioration de la performance de l'institution législative et d'accompagner les transformations technologiques au sein des institutions de l'Etat", conclut le communiqué.

HYDRAULIQUE

Le ministre de l'Hydraulique appelle à l'exploitation des eaux souterraines et à la diversification des sources d'alimentation en eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a appelé dimanche à Chlef les responsables et les personnels du secteur à exploiter et valoriser les forages souterrains, ainsi qu'à diversifier les sources d'alimentation en eau potable (AEP), afin de faire face aux effets des changements climatiques et au manque de la ressource hydrique.

S'exprimant à l'issue d'un exposé sur le secteur, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a invité les cadres du secteur à optimiser l'exploitation des eaux souterraines et à réhabiliter les puits, parallèlement à l'utilisation des ressources conventionnelles et des eaux issues des stations de dessalement, ce qui permettra, selon lui, de "diversifier les sources d'approvisionnement et de pallier le déficit en ressources hydriques". M. Derbal a

souligné que "les pouvoirs publics ont mis en place un plan clair pour faire face à l'impact et aux effets des changements climatiques et au manque de la ressource hydrique, à travers l'affectation d'enveloppes considérables pour la réalisation de stations de pompage et d'épuration des eaux usées, à la construction de barrages lorsque les conditions techniques sont réunies, ainsi qu'à la mise en place de stations de dessalement de l'eau de mer (SDEM) décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le long du littoral".

Le ministre a également salué les efforts des autorités locales pour assurer l'AEP durant la crise récemment enregistrée dans la wilaya, due à la hausse de la turbidité de l'eau et à l'arrêt de la station de dessalement. Il a rappelé, à ce titre, les mesures prises par son dé-

partement, notamment l'équipement du barrage de Sidi Yakoub avec une station flottante destinée à être utilisée dans ce type de situation, afin de garantir l'alimentation en eau des citoyens. Il a, aussi, insisté sur la nécessité d'achever les projets en cours dans les délais contractuels, dans le respect des normes techniques, ainsi que d'inscrire des opérations de développement à perspective future répondant aux attentes des citoyens.

Il a, en outre, appelé à la valorisation, à l'entretien et à l'équipement des infrastructures hydrauliques, de même qu'à la valorisation des eaux usées épurées et à leur exploitation en tant que ressource hydrique alternative.

Au niveau de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Mainis, commune de Ténès, M. Derbal a suivi

un exposé sur les capacités de production de l'installation, insistant sur la nécessité d'assurer une production régulière afin de garantir l'alimentation des citoyens en eau potable sans perturber le programme de distribution.

Il a, par ailleurs, mis en avant l'importance de la réalisation d'un bassin de décantation au niveau de la station pour réduire le problème de la turbidité de l'eau, appelant au lancement de ce projet dans les plus brefs délais.

Le ministre de l'Hydraulique a également inspecté le projet de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Chettia, ainsi que le projet de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine du moyen Chelif, lequel permettra d'augmenter les superficies agricoles irriguées et de soutenir les agriculteurs ainsi que le secteur en général.

HISTOIRE

Conférence à Alger à l'occasion du 64^e anniversaire de la mort en martyr de Mouloud Feraoun

Une conférence intitulée "Le martyr Mouloud Feraoun, la conscience de l'Algérie portée par la plume", s'est tenue dimanche à Alger, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la dimension nationale et l'engagement qui ont caractérisé l'œuvre de l'écrivain, ayant documenté la souffrance du peuple algérien sous la colonisation française.

Cette conférence a été organisée par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), à l'occasion du 64^e anniversaire de la mort en martyr de Mouloud Feraoun, assassiné le 15 mars 1962, aux côtés de plusieurs de ses compagnons, par l'Organisation de l'armée secrète (OAS) française.

Les intervenants ont unanimement souligné que l'assassinat de Mouloud Feraoun met en évidence la dimension nationale de cet instituteur et intellectuel engagé, dont les écrits en langue française constituaient un moyen d'affirmer son identité algérienne

et de lutter contre le colonialisme. Dans ce contexte, Ali Feraoun, fils de l'écrivain, a mis l'accent sur l'importance des écrits et des contributions de son père dans la lutte contre la colonisation française, indiquant que son père "entretenait des contacts secrets et étroits avec les dirigeants de la Révolution dans la wilaya III historique". L'écrivain "a également contribué, à travers ses textes romanesques, à mettre en lumière les souffrances et les préoccupations du peuple algérien", a-t-il relevé ajoutant que "les archives prouvent l'implication du général Charles de Gaulle dans son assassinat ainsi que celui de ses compagnons".

De son côté, Saidi Meziane, professeur à l'Ecole normale supérieure de Bouzaréah (ENSB), a évoqué le parcours éducatif de Mouloud Feraoun, le qualifiant de "l'un des écrivains algériens les plus éminents ayant écrit dans la langue du colonisateur pour exprimer la souffrance et la tragédie du peuple algérien". Pour sa part, la représentante du ministère des

Moudjahidine et des Ayants droit, Kheïra Meziti, a indiqué que plusieurs activités ont été organisées pour commémorer le 64^e anniversaire de la mort en martyr de Mouloud Feraoun et de ses compagnons, à travers différentes institutions muséales relevant du ministère.

Le président de l'Association Mouloud Feraoun, Nessah Mokrane, a mis en exergue la portée symbolique de la commémoration de la mémoire de l'écrivain Mouloud Feraoun et de ses compagnons, pour que les jeunes générations en prennent connaissance et partant "renforcer l'esprit d'identité et l'attachement aux valeurs nationales pour lesquelles les martyrs se sont sacrifiés".

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des représentants de plusieurs instances et institutions nationales ainsi que des membres de la famille révolutionnaire, la famille du martyr Mouloud Feraoun a été honorée.

EDUCATION

Journée portes ouvertes jeudi prochain pour la remise des bulletins du deuxième trimestre



Une journée portes ouvertes dans les établissements scolaires des trois cycles d'enseignement sera organisée jeudi prochain, afin de permettre aux parents d'élèves de retirer les bulletins de leurs enfants et de prendre connaissance de leurs résultats scolaires, indique, dimanche, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des mesures visant à permettre aux parents de suivre les résultats de leurs enfants au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2025-2026, et dans le but de renforcer la communication entre l'établissement scolaire et les parents d'élèves", précise la même source.

Elle permet également aux parents de suivre le niveau de leurs enfants, de s'enquérir de leur progrès scolaire et de renforcer la communication directe avec le personnel pédagogique et administratif des établissements scolaires, contribuant ainsi à accompagner les élèves et à les soutenir pour améliorer leurs performances et obtenir de meilleurs résultats scolaires", conclut le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Djellaoui accélère le suivi des grands projets structurants

Dans le cadre de la modernisation du réseau national de transport et de l'amélioration de la mobilité urbaine, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé hier une réunion de coordination consacrée au suivi des projets de transport guidé actuellement en cours de réalisation en Algérie.

Par Abed MEGHIT

Cette rencontre de travail, tenue au siège du ministère à Alger, a réuni plusieurs cadres centraux du département ainsi que le Directeur général de l'Entreprise Métro d'Alger, afin de faire le point sur l'état d'avancement des projets stratégiques et d'examiner les perspectives de développement de ce secteur clé.

Selon un communiqué du ministère, cette réunion s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le suivi opérationnel des projets de transport guidé, considérés comme l'un des piliers majeurs de la politique nationale de modernisation des infrastructures de mobilité.

Les participants ont procédé à un examen détaillé de l'état d'avancement des travaux, en passant en revue les différents chantiers en cours, les étapes déjà franchies ainsi que les actions nécessaires pour accélérer le rythme de réalisation.

Au cours de cette rencontre, les responsables présents ont également évalué les progrès enregistrés sur plusieurs projets structurants destinés à renforcer les capacités du transport public dans les grandes agglomérations.

L'objectif de ces infrastructures est de répondre à l'augmentation continue de la demande en matière de mobilité, tout en offrant aux citoyens des moyens de transport modernes, rapides et fiables.

Le ministre a souligné, à cette occasion, l'importance d'assurer un suivi permanent et rigoureux de ces projets afin de garantir leur réalisation dans les délais prévus et conformément aux standards techniques requis. Les systèmes de transport guidé, tels que le métro et le tramway, occupent aujourd'hui une place centrale dans la stratégie nationale de développement du transport urbain.

Face à l'urbanisation croissante et à l'augmentation du parc automobile, les grandes villes algériennes sont



confrontées à des défis majeurs en matière de circulation et de mobilité.

Le développement de ces infrastructures modernes apparaît ainsi comme une solution durable pour fluidifier les déplacements et réduire la congestion routière.

Au cours des discussions, les participants ont abordé les différentes contraintes techniques et organisationnelles rencontrées sur certains chantiers, tout en examinant les mesures susceptibles de renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la réalisation de ces projets. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des compétences et des ressources disponibles afin de garantir l'avancement optimal des travaux.

La réunion a également permis d'évoquer les perspectives futures du transport guidé en Algérie.

Les responsables ont ainsi examiné les opportunités d'extension des réseaux existants ainsi que la possibilité de développer de nouvelles infrastructures dans d'autres villes du pays.

Ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à bâtir un système de transport intégré, capable de soutenir le développement urbain et économique du pays.

Pour les autorités publiques, l'investissement dans les infrastructures de

transport constitue un levier stratégique pour améliorer la qualité de vie des citoyens et renforcer l'attractivité des villes.

Les réseaux de métro et de tramway permettent non seulement de réduire les temps de déplacement, mais aussi d'offrir une alternative plus écologique et plus efficace aux moyens de transport traditionnels.

La rencontre présidée par Abdelkader Djellaoui traduit ainsi la volonté des pouvoirs publics d'assurer un pilotage étroit des projets structurants du secteur.

En renforçant le suivi des travaux et en encourageant une meilleure coordination entre les différents intervenants, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base entend accélérer la mise en service progressive de ces infrastructures modernes.

À terme, ces investissements devraient contribuer à transformer durablement le paysage du transport urbain en Algérie.

En développant des solutions de mobilité adaptées aux besoins des populations et aux exigences du développement durable, les autorités ambitionnent de construire un réseau de transport performant, capable d'accompagner la croissance des villes et de répondre aux attentes croissantes des usagers.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Mme Mouloudji met en avant les efforts de l'Etat pour protéger et promouvoir les droits des personnes à besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a mis en exergue, dimanche à Souk Ahras, les efforts de l'Etat algérien en matière de protection et de promotion, dans tous les domaines, des droits des personnes à besoins spécifiques.

La ministre a indiqué, dans une allocution prononcée dans la salle de conférences Miloud-Tahri au deuxième jour de sa visite de travail qu'elle a effectuée dans la wilaya de Souk Ahras à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars de chaque année), que le gouvernement, à travers son plan d'action issu du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a donné la priorité à la promotion et à l'amélioration de la prise en charge de cette frange sociale en élaborant, à leur intention, des programmes adaptés à leurs spécificités et à leurs capacités physiques, intellectuelles et cognitives".

Mme Mouloudji a insisté sur sa détermination à accompagner les personnes à

besoins spécifiques pour mettre en évidence "l'engagement de l'Etat à protéger et à promouvoir les droits de cette catégorie en conformité avec les grands objectifs annoncés lors de la proclamation de cette journée et ce, dans le cadre d'un programme national d'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et de leur promotion, notamment dans les domaines de la santé, de la formation et du travail, afin de leur permettre de vivre de manière autonome et de leur garantir une véritable intégration dans tous les aspects de la vie".

Elle a également indiqué qu'"au début de 2026, de nombreux acquis ont été réalisés en faveur des personnes à besoins spécifiques, notamment la publication du texte réglementaire relatif à la création, l'organisation et la gestion des établissements d'aide par le travail, placés sous la tutelle du ministère".

Cette mesure est destinée à permettre aux personnes à besoins spécifiques, ne pouvant travailler en milieu ordinaire, d'exercer une activité professionnelle dans un environnement protégé, favori-

sant ainsi leur autonomie et leur insertion professionnelle et sociale.

Mme Mouloudji a ajouté que son ministère "travaille à l'élaboration d'un ensemble de textes réglementaires liés à la loi n° 01-25 relative aux personnes à besoins spécifiques, prévoyant, notamment, des facilités et des procédures pratiques pour ouvrir des classes spéciales en milieu scolaire ordinaire, en ouvrant la voie au secteur privé pour créer des établissements d'enseignement et de formation spécialisés pour les personnes déficientes mentalement, et en activant les comités de wilaya pour l'éducation spécialisée et l'orientation professionnelle en délivrant des certificats de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, permettant à leur titulaire de s'intégrer professionnellement dans le milieu de travail ordinaire". La ministre avait auparavant donné sur la Place du 1er-Novembre, aux côtés des autorités de la wilaya, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité destinée aux personnes âgées et aux besoins spécifiques. Elle a également visité, à la Maison de la culture Tahar-Ouetta, une

exposition de produits réalisés dans le cadre du programme "Famille productive", soulignant, à ce propos, l'importance de soutenir les initiatives locales et d'encourager les activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes.

La ministre a également supervisé une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Souk Ahras et la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), visant à former les femmes productives dans différentes spécialités artisanales, contribuant ainsi au développement de leurs compétences et à l'amélioration de leurs chances d'intégration dans la vie économique.

Mme Mouloudji a également supervisé l'installation de 15 travailleurs de cette catégorie sociale dans des postes permanents du secteur de l'éducation.

Les personnes à besoins spécifiques prises en charges dans les établissements du secteur devaient être conviées, dimanche soir, à un Iftar collectif qu'abritera la résidence d'hôtes de la wilaya.

TISSEMSILT

Mobilisation autour de la première manifestation printanière de la jeunesse 2026 : un programme d'accueil et d'échanges pour 70 jeunes des wilayas côtières

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tissemsilt a engagé les préparatifs de la première manifestation printanière de la jeunesse 2026, une initiative qui s'inscrit dans la dynamique nationale visant à encourager la mobilité des jeunes et à renforcer les échanges culturels entre les différentes régions du pays.

Par Abed MEGHIT

Prévue du 26 mars au 2 avril prochains, cette manifestation permettra l'accueil de 70 jeunes, filles et garçons, issus de plusieurs wilayas côtières afin de leur offrir un séjour de camping et un programme d'activités éducatives, culturelles et récréatives.

Dans ce cadre, une réunion de coordination s'est tenue au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports sous la présidence du chef du service des activités de jeunesse M. Naim Chorfi, en présence des cadres du secteur ainsi que des représentants des associations de jeunes partenaires.

Cette rencontre avait pour objectif de définir les grandes lignes de l'organisation de cet événement et d'arrêter les dispositions nécessaires pour garantir le bon déroulement du programme prévu durant cette période.

Les participants ont examiné les différents aspects liés à l'accueil des jeunes invités, notamment les conditions d'hébergement, l'organisation des activités et les moyens logistiques à mobiliser afin d'assurer la réussite de cette initiative.

L'accent a été mis sur l'importance de la coordination entre les différentes structures de



jeunesse et les associations partenaires afin de mettre en place un programme riche et diversifié répondant aux attentes des jeunes participants.

Au-delà de son caractère récréatif, cette manifestation vise également à favoriser les échanges et la découverte mutuelle entre les jeunes venus de différentes régions du pays.

Elle constitue une opportunité pour renforcer les liens entre les participants, encourager le dialogue et promouvoir les valeurs de solidarité et de citoyenneté au sein de la jeunesse. Dans le même esprit, les organisateurs ont accordé une attention particulière à la dimension culturelle et touristique du programme.

Les jeunes visiteurs auront ainsi l'occasion de découvrir plusieurs sites historiques et naturels qui caractérisent la région, permettant de mettre en

valeur son patrimoine et ses richesses touristiques.

Cette démarche vise non seulement à offrir aux participants une expérience enrichissante, mais également à promouvoir l'image de la région en tant que destination culturelle et touristique.

La réunion de coordination a également permis d'aborder la préparation du programme d'activités prévu durant les vacances de printemps. Les cadres du secteur et les représentants des associations ont échangé autour des propositions visant à élaborer un programme d'animation adapté à cette période, combinant activités sportives, culturelles et récréatives destinées à encourager la participation active des jeunes.

Les initiatives proposées s'inscrivent dans une approche globale visant à offrir aux jeunes un espace d'expression et de créa-

tivité tout en leur permettant de profiter pleinement de cette période de détente.

Les responsables ont souligné l'importance de proposer des activités variées capables de stimuler l'esprit d'initiative et de renforcer l'engagement des jeunes dans la vie associative et culturelle.

À travers l'organisation de cette manifestation printanière, les responsables du secteur entendent consolider la dynamique de la mobilité juvénile et encourager les rencontres entre jeunes issus de différentes régions du pays.

Cette initiative contribue également à renforcer le rôle des structures de jeunesse et des associations dans l'animation socio-éducative et la promotion des valeurs de partage et d'ouverture.

La réussite de cet événement repose ainsi sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur de la jeunesse, qui œuvrent conjointement pour offrir aux participants un programme attractif et enrichissant.

Cette démarche témoigne de la volonté de faire des activités de jeunesse un levier essentiel de développement humain et de cohésion sociale, en favorisant les échanges, la découverte et l'épanouissement des nouvelles générations.

TIARET

Mise en service de sept projets de développement dans la daïra de Meghila



Sept projets de développement ont été mis en service, récemment, dans les communes relevant de la daïra de Meghila, dans la wilaya de Tiaret, sur un total de dix projets dont a bénéficié cette collectivité locale, a indiqué, dimanche, le chef de daïra de Meghila, Ahmed Ouissi.

M. Ouissi a précisé que les dix projets dont ont bénéficié les communes de Meghila, Sidi El-Hosni et Sebt ont été inscrits dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) et du programme de soutien au développement économique et social pour l'année 2025, pour une enveloppe financière de 267,7 millions de dinars. Il a ajouté que trois projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales ont concerné, notamment, la réhabilitation de l'ancien siège de la commune de Meghila, afin de l'utiliser pour des activités officielles et culturelles, la réalisation d'une route dans la commune de Sidi El-Hosni reliant le quartier Lariche Abdelwahab au stade communal, ainsi que l'ouverture d'une piste de 1,5 km reliant le centre de la commune de Sebt au douar Mekki, pour un coût total de 19,9 millions de dinars.

Le même responsable a indiqué que quatre autres projets ont également été concrétisés dans le cadre du même Fonds, portant sur l'aménagement urbain de la rue 1er-Novembre, le revêtement des routes et la généralisation de l'éclairage public au douar El Goubab dans la commune de Sidi El-Hosni. Ils portent également sur le revêtement d'une route de 4,5 km reliant le chemin de wilaya CW 1 aux douars El-Karch et Ouled El Miloud dans la commune de Sebt, ainsi que la réhabilitation de l'ancien siège, pour une enveloppe budgétaire globale de 144,7 millions de dinars.

M. Ouissi a également affirmé que deux autres projets dans la commune de Meghila, consistant en la réalisation d'une route de 1,6 km reliant le centre de Meghila au douar El-Aouaïch et la réalisation d'un stade communal, seront réceptionnés prochainement. Un troisième projet dans la commune de Sebt concerne la réalisation de quatre nouvelles salles de classe en extension de l'école Demni-Ahmed, pour une enveloppe financière de 103,1 millions de dinars.

ADRAR

Divers projet pour la consolidation du cadre de vie du citoyen

La commune d'Adrar s'est vue accorder, ces dernières années, via différents programmes de développement, une série de projets de développement socioéconomique appelés à contribuer à la consolidation du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité.

Ces projets portent sur la réalisation de deux réservoirs d'eau de 2.000 m3 chacun, au niveau de la zone industrielle et à Tellilène, en sus de la réhabilitation de 86 km du réseau d'eau potable.

S'agissant de l'amélioration de la couverture sanitaire, il est fait état de la réalisation en cours de deux polycliniques à la cité des 1.100 logements et à ksar Adegah.

Le secteur de l'éduca-

tion a, de son côté, a bénéficié d'un projet d'école primaire (type-2) à l'ouest d'Adrar, composée de 12 salles, d'une salle polyvalente, d'une salle de lecture et d'une autre d'informatique, en plus d'un projet de cantine scolaire servant 200 repas/jour et d'une aire de jeux. Le secteur compte aussi des projets de logements d'astreinte, d'un groupement scolaire et d'une salle polyvalente à ksar Meraguène, ainsi que les projets de deux collèges à Tellilène et au niveau du pôle urbain.

Lors d'une inspection de ces projets, le wali d'Adrar, Fodil Dhouifi, a appelé les responsables concernés à accélérer le rythme des travaux et à veiller au respect des normes de qualité et des

délais de livraison de ces structures en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Pour ce qui est des programmes d'habitat, il est fait état de l'inscription d'un programme de 200 logements promotionnels publics (LPP), de 150 logements promotionnels aidés (LPA) et de 1.130 logements publics locatifs (LPL).

La commune d'Adrar a eu également droit à un projet (étude, réalisation et suivi) des projets de routes au niveau des lotissements sociaux 624 et 1.690, dans la région de Tellilène. Sur un autre registre, Adrar a bénéficié d'un projet d'abattoir communal moderne, devant entrer prochainement en exploitation, après finalisation de son équipement.

SAÏDA

Lancement de la réalisation de 12 nouveaux établissements scolaires à la fin du 2^e trimestre 2026

Les travaux de réalisation de 12 nouveaux établissements scolaires dans la wilaya de Saïda seront lancés à la fin du deuxième trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Equipements publics.

La même source a précisé que ces projets comprennent cinq écoles primaires, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et trois lycées, en plus de quatre classes d'extension, répartis dans les communes de Saïda, Ouled-Brahim, Ain-Soltane, Sidi-Ahmed, Tircine, Ain-Sekhouna, Doui-Thabet, Sidi-Amar et Mâamora.

Parmi ces projets figure la réalisation de deux nouveaux lycées, indique-t-on. Le premier, d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, pour remplacer l'ancien lycée "Kadi-Mohamed", dans la commune de Saïda, qui sera démolie, le second, d'une capacité de 600 places pédagogiques, pour remplacer l'ancien lycée "Sidi-Aïssa" dans la commune de Sidi

Amar. La direction des Equipements publics a fixé les délais de réalisation de ces infrastructures éducatives entre 6 et 18 mois, indiquant que les entreprises chargées des travaux seront sélectionnées dans les prochaines semaines.

Ces nouveaux projets contribueront à renforcer les infrastructures éducatives, réduire la surcharge dans certains établissements et améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment dans les zones éloignées de la wilaya.

Il est à noter que la wilaya connaît actuellement la réalisation de 19 nouveaux établissements scolaires, dont les taux d'avancement des travaux varient entre 55 et 90 pour cent. Sept d'entre eux devront être réceptionnés en juin prochain pour entrer en service lors de l'année scolaire 2026-2027.

Actuellement, le secteur de l'Éducation dans la wilaya compte 212 écoles primaires, 68 collèges et 31 lycées.

APS

INNOVATION ET START-UP

Une nouvelle impulsion pour l'écosystème entrepreneurial algérien

L'Algérie poursuit sa stratégie de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat en consolidant les mécanismes institutionnels dédiés au développement des start-up.

Par Abed Meghit

Dans cette dynamique, une nouvelle étape a été franchie avec l'installation officielle de la nouvelle composition du Comité national de labellisation, organe central chargé d'attribuer les labels structurants de l'écosystème entrepreneurial.

La cérémonie d'installation s'est déroulée à Alger, sous la présidence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, marquant ainsi le renouvellement des membres de cette instance stratégique.

Ce comité joue un rôle déterminant dans l'organisation et la structuration de l'écosystème de l'innovation en Algérie.

Créé pour accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises technologiques, le Comité national de labellisation examine les demandes d'attribution de quatre labels majeurs : « projet innovant », « start-up », « incubateur » et « accélérateur ».

Ces labels constituent aujourd'hui un passage essentiel pour les porteurs de projets souhaitant accéder aux dispositifs d'accompagnement et aux opportunités de financement.

Selon les responsables du ministère, cette instance représente véritablement le cœur opérationnel de l'écosystème entrepreneurial national.

Elle a pour mission d'évaluer les projets soumis à la labellisation, mais également d'identifier les besoins des start-up en matière de développement, d'expansion et d'accès aux programmes d'importation d'équipements technologiques nécessaires à leur croissance.

Lors de la cérémonie, Chamseddine Bamoussat, représentant du ministre chargé des start-up, a été désigné nouveau président du comité.

Cette nomination s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer la gouvernance et l'efficacité des mécanismes d'accompagnement des entreprises innovantes.

La nouvelle composition du comité intègre également plusieurs représentants de différents départements ministériels, ainsi que des experts nationaux reconnus dans les domaines de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat.

Cette diversité de profils vise à garantir une évaluation multidimensionnelle des projets présentés, tenant compte des réalités économiques, technologiques et sociales.

Pour les autorités publiques, ce renouvellement ré-



pond à une double ambition : améliorer la transparence du processus de labellisation et renforcer la crédibilité des décisions prises par cette instance.

L'objectif est de garantir une évaluation objective et rigoureuse des projets innovants, tout en assurant une gestion efficace des dispositifs d'accompagnement mis en place par l'État.

Au-delà de son rôle administratif, le Comité national de labellisation contribue également à structurer un environnement favorable à l'émergence de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée.

Dans un contexte mondial marqué par l'essor de l'économie numérique et de l'innovation technologique, les start-up apparaissent comme un levier essentiel pour stimuler la diversification économique.

L'Algérie ambitionne en effet de bâtir un écosystème entrepreneurial capable de générer des solutions innovantes dans des secteurs stratégiques tels que les technologies de l'information, l'intelligence artificielle, la fintech ou encore les industries créatives. En encourageant les initiatives portées par de jeunes entrepreneurs, les pouvoirs publics souhaitent accélérer la transition vers une économie basée sur la connaissance.

Les programmes d'accompagnement et de labellisation permettent également aux start-up d'accéder à des avantages fiscaux, à des dispositifs de financement adaptés et à des opportunités de partenariat avec des institutions publiques et privées.

Ces mécanismes visent à lever les obstacles auxquels sont souvent confrontés les jeunes entrepreneurs lors du lancement de leurs projets.

En consolidant les institutions chargées de soutenir l'innovation, l'Algérie affirme sa volonté de créer un environnement propice à l'initiative entrepreneuriale.

L'installation de la nouvelle composition du Comité national de labellisation marque ainsi une étape importante dans la construction d'un écosystème dynamique, capable de stimuler la croissance économique et de renforcer la compétitivité du pays sur la scène internationale.

HYDROCARBURES

« Algeria Bid Round 2026 », un nouveau tournant pour l'investissement énergétique en Algérie

L'Algérie s'apprête à franchir une nouvelle étape dans le développement de son secteur énergétique avec le lancement prochain de l'appel d'offres international « Algeria Bid Round 2026 », une initiative stratégique destinée à attirer de nouveaux investissements dans l'exploration et le développement des hydrocarbures.

Selon le ministère des Hydrocarbures et des Mines, cette opération devrait ouvrir « une nouvelle ère d'opportunités » pour les compagnies internationales intéressées par le potentiel énergétique du pays.

Dans une publication diffusée sur les réseaux sociaux, le ministère a indiqué que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures se prépare à lancer officiellement cet appel d'offres, qui devrait proposer aux investisseurs plusieurs blocs d'exploration parmi les plus prometteurs au monde.

L'objectif est d'élargir les perspectives de recherche et de production, tout en renforçant la position de l'Algérie sur la scène énergétique internationale.

Les autorités soulignent que ce nouveau cycle d'appels d'offres constitue un levier stratégique pour valoriser les ressources naturelles du pays et dynamiser les partenariats avec les compagnies pétrolières internationales.

L'initiative vise également à stimuler



les investissements dans des projets d'exploration à haute valeur technologique, capables de révéler de nouveaux gisements d'hydrocarbures.

Le ministère a indiqué que davantage de détails concernant les zones concernées, les conditions de participation et les perspectives d'investissement seront annoncés prochainement.

Toutefois, il a déjà souligné que cette opération s'inscrit dans une stratégie globale visant à exploiter de nouvelles potentialités énergétiques et à renforcer les partenariats stratégiques dans le domaine des hydrocarbures. Le lancement

de l'appel d'offres 2026 intervient dans la continuité du programme engagé ces dernières années pour relancer l'exploration pétrolière et gazière.

Le précédent appel à concurrence, « Algeria Bid Round 2024 », avait marqué un tournant important dans la politique d'investissement du secteur.

Les résultats de cette opération, annoncés en juin 2025, avaient conduit à l'attribution de licences d'exploration à plusieurs compagnies internationales dans cinq zones différentes du territoire national.

Cette initiative constituait le premier

appel d'offres de ce type lancé en Algérie depuis 2014, témoignant de la volonté des autorités de redynamiser le secteur énergétique.

Dans le cadre de cette stratégie, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures a identifié un portefeuille de 17 projets destinés à être proposés à l'investissement international.

Ces projets couvrent différentes régions du pays et visent à renforcer la capacité d'exploration et de production d'hydrocarbures.

À travers le lancement de « Algeria Bid Round 2026 », l'Algérie ambitionne de consolider son rôle de partenaire énergétique fiable sur les marchés internationaux.

En attirant de nouveaux investisseurs et en développant des projets d'exploration innovants, le pays entend valoriser pleinement son potentiel énergétique tout en assurant le développement durable de son industrie des hydrocarbures.

Ce nouveau cycle d'investissement pourrait ainsi marquer une étape décisive dans la transformation du secteur énergétique algérien, en ouvrant la voie à de nouvelles découvertes et à des partenariats technologiques capables de soutenir la croissance économique nationale.

Abed M.

COMMERCE

Amel Abdellatif réaffirme l'engagement de l'État pour un marché sûr et transparent

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a réaffirmé l'engagement de son département à garantir un environnement de consommation sûr, transparent et fiable pour l'ensemble des citoyens.

Dans une allocution publiée par le ministère, la responsable a mis en avant les efforts déployés par les autorités publiques pour renforcer les mécanismes de protection des consommateurs et améliorer le fonctionnement du marché national. La Journée mondiale des droits du consommateur, célébrée chaque année le 15 mars, constitue une occasion importante pour sensibiliser les citoyens à leurs droits et promouvoir les bonnes pratiques commerciales.

L'édition de cette année a été placée sous le thème « Des produits sûrs, des consommateurs confiants », un slogan qui reflète l'ambition des autorités de consolider la confiance entre les consommateurs et les opérateurs économiques.

Dans son intervention, Amel Abdellatif a souligné que la protection du consommateur algérien ne se limite pas à une obligation administrative, mais constitue un véritable engagement national visant à améliorer le cadre de vie des citoyens au quotidien.

Cet engagement englobe plusieurs aspects, allant de la sécurité des produits alimentaires à la promotion du commerce électronique, en passant par la transparence dans les transactions commerciales.

La ministre a insisté sur l'importance de consacrer les principes de transparence dans les échanges commerciaux, notamment à travers l'affichage obligatoire des prix et l'amélioration de la qualité des services proposés aux consommateurs.

Selon elle, ces mesures contribuent à instaurer un climat de confiance au sein du marché et à renforcer les droits des citoyens face aux pratiques commerciales abusives.

Dans ce contexte, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national poursuit la mise en œuvre d'un ensemble de mécanismes destinés à garantir un environnement de consommation sécurisé.

Ces mesures reposent notamment sur un contrôle rigoureux des produits mis sur le marché, le renforcement des capacités des laboratoires d'analyse et l'amélioration des dispositifs de surveillance commerciale.

La ministre a également souligné que la protection du consommateur constitue l'un des axes majeurs de la nouvelle stratégie adoptée par le ministère.

Cette approche vise à trouver un équilibre entre la défense des droits des consommateurs et la promotion de l'activité économique nationale, tout en encourageant la production locale et la

compétitivité des entreprises. Dans cette perspective, les autorités entendent renforcer la régulation du marché afin d'assurer une meilleure transparence dans les transactions commerciales et de prévenir les pratiques frauduleuses susceptibles de nuire aux intérêts des citoyens.

La modernisation des outils de contrôle et l'adaptation des mécanismes de régulation aux évolutions du commerce électronique figurent également parmi les priorités du secteur.

À travers ces initiatives, le gouvernement ambitionne de consolider un marché national équilibré et compétitif, où les consommateurs peuvent accéder à des produits sûrs et de qualité.

La célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur constitue ainsi une opportunité pour rappeler l'importance de la vigilance collective et du respect des normes commerciales.

En réaffirmant l'engagement de son département à protéger les consommateurs, Amel Abdellatif souligne la volonté des pouvoirs publics de placer les citoyens au cœur des politiques de régulation du marché, tout en soutenant le développement d'une économie nationale dynamique et transparente.

Abed M.

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10 000 BUS L'Algérie accélère le renouvellement du parc national avec l'arrivée de nouveaux bus

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son réseau de transport public avec la réception d'une importante cargaison de bus destinés à renforcer et renouveler le parc national.

Pas moins de 568 bus de différentes catégories ont été réceptionnés au port d'Alger, dans le cadre d'un vaste programme d'acquisition de véhicules de transport de voyageurs.

Cette opération est menée par l'établissement de développement de l'industrie de véhicules, une structure relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale.

Les bus réceptionnés proviennent de Chine et constituent une première tranche d'un programme ambitieux visant à moderniser le transport collectif à l'échelle nationale.

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du programme présidentiel initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10 000 bus neufs afin de remplacer progressivement les véhicules vieillissants actuellement en service.

L'objectif de cette initiative est de répondre à la croissance constante de la demande en transport public, tout en améliorant la qualité des services offerts aux citoyens.

Dans de nombreuses villes du pays, le renouvellement du parc de bus constitue une nécessité urgente pour garantir des déplacements plus sûrs, plus confortables et plus réguliers.

Les 568 bus réceptionnés font partie d'un ensemble plus large de 6 800 véhicules qui seront livrés progressivement dans les prochains mois.

Ces bus proviennent de plusieurs partenaires industriels, notamment d'Allemagne et de Chine, reflétant la volonté de diversifier les sources d'approvisionnement et de bénéficier de technologies variées. Les autorités ont indiqué que les opé-

rations de livraison se poursuivront dans les prochains jours afin d'assurer une distribution rapide des véhicules aux entreprises de transport concernées. Une fois déployés sur le terrain, ces bus permettront d'améliorer sensiblement la fluidité du transport urbain et interurbain.

Au-delà de la modernisation du parc roulant, ce programme vise également à renforcer les capacités opérationnelles des entreprises de transport public.

Les nouveaux véhicules sont conçus pour offrir de meilleures performances en matière de sécurité, de confort et d'efficacité énergétique.

Dans plusieurs régions du pays, les citoyens font face quotidiennement à des difficultés liées à la vétusté de certains bus et à l'insuffisance de l'offre de transport. L'arrivée de nouveaux véhicules devrait contribuer à réduire les temps d'attente et à améliorer les conditions de déplacement, notamment pour les travailleurs, les étudiants et les usagers réguliers du transport collectif.

Ce programme s'inscrit également dans une stratégie plus large visant à moderniser les infrastructures de transport et à promouvoir des solutions de mobilité plus durables.

Le renouvellement du parc de bus représente ainsi un levier important pour améliorer la qualité de vie urbaine et soutenir le développement économique. En lançant ce vaste programme d'importation, l'Algérie affirme sa volonté de moderniser son système de transport public et de répondre aux besoins croissants de mobilité de sa population. L'arrivée progressive des nouveaux bus marque ainsi le début d'une transformation attendue par de nombreux usagers, qui espèrent voir émerger un réseau de transport plus efficace, plus fiable et mieux adapté aux exigences d'une société en pleine évolution.

Abed M.

ALGÉRIE-MAURITANIE Organisation de la 8^e édition de la Foire des produits et services algériens à Nouakchott du 5 au 11 mai



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'organisation de la huitième édition de la Foire dédiée aux produits et services algériens dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 5 au 11 mai 2026, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Ce rendez-vous économique, rassemblant des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, représente une opportunité pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux et valoriser les potentialités d'exportation de l'Algérie vers les pays voisins dans plusieurs secteurs de production et de services, précise le communiqué.

Cet événement, ajoute la même source, verra la participation d'opérateurs économiques activant dans divers domaines, notamment les industries agroalimentaires, les produits agricoles, l'industrie pharmaceutique, les produits cosmétiques et de nettoyage, les matériaux de construction et équipements, ainsi que différentes industries de transformation, en sus des services de santé et du tourisme.

L'organisation de cette foire s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation de la volonté commune des autorités algériennes et mauritaniennes de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales et de diversifier les domaines de coopération entre les deux pays, selon le communiqué.

Le ministère a, par ailleurs, invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via le site web du ministère.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 15 au 21 mars 2026, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque		
	Base Devises	Achat vente
1 USD	129,68	137,59
1 EUR	149,81	158,98
1 GBP	173,65	184,34
100 JPY	81,68	86,68
1 CHF	165,85	176,04
1 CAD	95,47	101,33
1 DKK	20,05	21,28
1 SEK	14,02	14,88
1 NOK	13,43	14,26
1 AED	35,30	37,47
1 SAR	34,56	36,67
1 KWD	422,96	448,92

Chèques de voyage		
	Base Devises	Achat vente
1 USD	131,00	137,59
1 EUR	151,33	158,98
1 GBP	175,41	184,34
100 JPY	82,51	86,68
1 CHF	167,53	176,04
1 CAD	96,44	101,33
1 SEK	14,17	14,88

BÉJAÏA SOUS LE REGARD DU PARLEMENT

Une mission d'évaluation au cœur des secteurs clés de l'éducation, de l'université et des affaires religieuses

La wilaya de Béjaïa accueille actuellement une mission parlementaire d'information chargée d'évaluer l'état d'avancement des projets relevant de plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, ainsi que les affaires religieuses et les wakfs.

Par Abed Meghit

Cette visite de deux jours s'inscrit dans le cadre du suivi institutionnel assuré par les représentants de la nation afin de mesurer l'impact des programmes publics sur le terrain et d'identifier les défis auxquels sont confrontées les structures éducatives et religieuses.

La mission est conduite par le député Zakaria Belkhir, président de la commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale. Arrivée samedi dans la wilaya, la délégation parlementaire a entamé son programme par une séance de travail au siège de la wilaya, en présence du wali Kamel-Eddine Kerbouche et des responsables des différents secteurs concernés.

Cette première réunion a permis aux responsables locaux de présenter un état des lieux détaillé des infrastructures, des projets en cours et des programmes de développement engagés dans ces secteurs essentiels pour la société. Les échanges ont particulièrement porté sur les réalisations enregistrées ces dernières années, les contraintes rencontrées par les gestionnaires locaux et les perspectives d'amélioration des services offerts aux citoyens. Le secteur de l'édu-

cation nationale a fait l'objet d'une présentation approfondie par le directeur de l'éducation de la wilaya, Mohammed Karim Korichi, qui a mis en avant les progrès réalisés en matière d'infrastructures et d'équipements pédagogiques. Selon lui, ce secteur a bénéficié d'un investissement financier considérable, estimé à plus de 26 milliards de dinars entre 2020 et 2025, permettant la réalisation de plusieurs établissements scolaires et l'amélioration des conditions d'enseignement dans la région. Toutefois, malgré ces avancées, certains défis persistent, notamment en matière de capacité d'accueil dans certaines communes et de modernisation des infrastructures éducatives afin de répondre à l'évolution démographique et aux exigences pédagogiques contemporaines. Les responsables ont également évoqué les aspirations du secteur, notamment la nécessité de renforcer les moyens humains et matériels pour accompagner les réformes éducatives engagées au niveau national. La mission parlementaire s'est également intéressée au secteur des affaires religieuses, qui connaît un développement notable dans la wilaya. Le président de la mission a salué les efforts déployés par les responsables locaux, soulignant qu'un total de 34 mosquées ont été inaugurées en une seule année, témoignant d'un dyna-



misme important dans la construction et la mise en service de lieux de culte. Parallèlement, plusieurs programmes d'encadrement religieux, d'enseignement coranique et d'activités spirituelles ont été mis en œuvre afin de renforcer le rôle des institutions religieuses dans la société. Concernant l'enseignement supérieur, la délégation parlementaire a assisté à une présentation détaillée sur l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, l'un des pôles universitaires majeurs de la région. Les responsables universitaires ont exposé les projets en cours, les capacités d'accueil des étudiants ainsi que les défis auxquels le secteur est confronté, notamment en matière d'infrastructures, de recherche scientifique et d'adaptation aux exigences du marché de l'emploi. La mission parlementaire poursuivra son programme à travers plusieurs communes de la wilaya, où ses membres rencontreront notamment des représentants d'associations de parents d'élèves afin de recueillir leurs préoccupations et leurs propositions concernant

l'amélioration du système éducatif. Des visites sont également prévues dans plusieurs établissements scolaires situés dans les daïras de Sidi Aïch, Souk El-Tenine et Barbacha, ainsi que dans le chef-lieu de la wilaya. La délégation devrait également se rendre au pôle universitaire d'Aboudaou pour rencontrer les étudiants et visiter plusieurs structures pédagogiques, dont l'annexe de l'École normale supérieure des enseignants et l'École d'informatique et de numérisation du pôle universitaire d'Amizour. Par ailleurs, la mission prévoit de visiter plusieurs mosquées et écoles coraniques dans différentes communes afin d'évaluer les conditions de fonctionnement de ces institutions. À travers cette mission d'information, les parlementaires entendent recueillir des données précises sur le terrain afin de contribuer à l'amélioration des politiques publiques dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses, des secteurs considérés comme essentiels pour le développement humain et social du pays.

SOUK AHRAS

Un iftar empreint d'humanité pour les personnes âgées à Souk Ahras

Par Abed Meghit

Dans une atmosphère empreinte de convivialité et de solidarité, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a partagé un moment particulièrement émouvant avec les résidents du foyer pour personnes âgées du chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras.

À l'occasion d'une visite de travail et d'inspection, la ministre a participé à un iftar collectif organisé en l'honneur de cette catégorie de la société, dans un esprit de fraternité et d'attention. Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts constants des pouvoirs publics visant à renforcer la prise en charge des personnes âgées et à améliorer leurs conditions de vie. La rencontre a réuni plusieurs responsables locaux, dont les autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que les directeurs des différents secteurs exécutifs. Avant le partage du repas de rupture du jeûne, la ministre a assisté à une présentation détaillée des projets en cours dans le secteur de l'action sociale. Le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya, Ahmed Brahimi, a exposé deux initiatives majeures destinées à améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées. Le premier projet concerne la réalisation d'un nouveau foyer pour personnes



âgées dans la commune de Sedrata, tandis que le second vise la réhabilitation et la modernisation du foyer existant au chef-lieu de la wilaya. L'enveloppe financière globale consacrée à ces deux opérations est estimée à près de 20 millions de dinars.

Lors de son intervention, la ministre a insisté sur l'importance d'assurer une prise en charge globale et humaine des personnes âgées, en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Elle a notamment mis l'accent sur la nécessité d'adapter les infrastructures et les services aux réalités de cette catégorie, dont certaines personnes peuvent souffrir de troubles cognitifs ou de maladies mentales. Dans cette perspective, Soraya Mouloudji a recommandé la création d'un pavillon spécialisé au sein de la structure d'accueil, destiné aux résidents nécessitant un suivi médical et

psychologique particulier. Une telle initiative permettrait d'assurer un accompagnement adapté, garantissant des soins appropriés ainsi que des conditions de vie dignes et sécurisées. La ministre s'est également intéressée aux innovations intro-

duites dans la gestion administrative de l'établissement. Elle a ainsi pris connaissance d'un projet de base de données numérique dédiée aux résidents du foyer, une initiative considérée comme la première du genre au niveau national. Ce système numérique permet de centraliser et d'organiser les informations relatives aux bénéficiaires, facilitant ainsi la gestion des dossiers médicaux et sociaux. La ministre a salué cette initiative qu'elle a qualifiée d'exemplaire, appelant à sa généralisation à l'ensemble des centres d'accueil des personnes âgées à travers le pays. Au cours de la visite, plusieurs résidents du foyer ont été honorés lors d'une cérémonie symbolique marquée par une ambiance chaleureuse et empreinte d'émotion. Ces moments de reconnaissance ont illustré l'im-

portance accordée par les pouvoirs publics à la valorisation des personnes âgées et à la préservation de leur dignité. La visite de la ministre à Souk Ahras s'inscrit également dans le cadre de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques. À cette occasion, plusieurs activités et initiatives sont programmées afin de promouvoir l'inclusion sociale et d'améliorer les services destinés aux catégories vulnérables.

À travers cette rencontre empreinte d'humanité, les autorités publiques réaffirment leur engagement à renforcer les politiques de solidarité nationale. La prise en charge des personnes âgées demeure en effet l'un des piliers essentiels d'une société fondée sur la dignité, la solidarité et le respect des valeurs humaines.

EL-OUED

Distinction de plus d'un millier de récitants du Saint Coran

Pas moins de 1.028 récitants du Saint Coran ont été primés au terme du concours "Baraem El-Dhikr", organisé samedi soir à El-Oued, dans une ambiance spirituelle.

Cette distinction, qui s'inscrit dans le cadre des efforts d'instances administratives (services de la Wilaya), partie organisatrice, vise à encourager les activités des écoles coraniques, honorer les récitants du Saint Coran et inciter les jeunes générations à mémoriser le Livre sacré, a indiqué le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, lors de la cérémonie de remise de prix.

Qualifiés à l'issue des éliminatoires supervisées par des jurys spécialisés, les lauréats, dont 61 sont des personnes aux besoins spécifiques, ont été récompensés selon le degré d'apprentissage.

Lancé en janvier dernier par le wali d'El-Oued, ce concours a concerné les apprenants des différentes écoles coraniques et des zaouïas disséminées à travers les 22 communes de la wilaya.

APS

PARTENARIAT

Ooredoo Algérie et l'ANEP tissent un partenariat stratégique

Ooredoo Algérie et l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) ont annoncé la signature d'un protocole d'accord stratégique visant à instaurer un cadre global de coopération et à renforcer les synergies entre les deux organismes dans plusieurs domaines d'intérêt commun, dans le cadre d'une démarche de partenariat entre les secteurs public et privé visant à valoriser les expertises et à soutenir le développement des médias et de l'économie nationale.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de l'Iftar Presse organisé par Ooredoo le 11 mars 2026, en présence du ministre de la Communication Dr. Zoheir Bouamama, du Président Directeur Général de l'ANEP, M. Messaoud Alghem, et du Directeur Général de Ooredoo, M. Roni Tohme, marquant une nouvelle étape dans le développement de partenariats structurants entre les acteurs majeurs des secteurs des télécommunications, des médias et des services en Algérie.

À travers ce protocole d'accord, les deux parties ambitionnent de structurer et de diversifier leur collaboration autour de plusieurs axes stratégiques, notamment les solutions de télécommunications, les prestations publicitaires, les services logistiques, les projets digitaux ainsi que d'autres activités figurant dans le portefeuille de l'ANEP.

Dans le cadre de ce partenariat, Ooredoo Algérie mettra à la disposition des entités de l'ANEP des solutions et services de télécommunications innovants, comprenant notamment des abonnements et des offres commerciales dédiées, des solutions technologiques adaptées ainsi que le déploiement d'infrastructures techniques.

De son côté, l'ANEP accompagnera



Ooredoo à travers l'expertise et les capacités opérationnelles de ses différentes filiales et unités, notamment dans le développement des actions de communication. Ce partenariat prévoit également la production de solutions de communication, ainsi que la mise à disposition de prestations logistiques.

De son côté, M. Messaoud Alghem, Président Directeur Général de l'ANEP, a affirmé : « La signature de ce protocole d'accord avec Ooredoo s'inscrit dans la

stratégie de l'ANEP visant à renforcer les partenariats avec des acteurs économiques majeurs afin de développer des services innovants et adaptés aux évolutions du marché. Cette coopération permettra de mobiliser les compétences et les infrastructures des deux institutions dans le but de proposer des solutions intégrées dans les domaines de la communication, des médias, de la logistique et des technologies. Nous sommes convaincus que ce partenariat ouvrira la

voie à de nouvelles perspectives de collaboration et contribuera à la création de valeur au bénéfice de nos deux organisations et de l'écosystème national. »

À cette occasion, M. Roni Tohme, Directeur Général de Ooredoo, a déclaré : « Nous sommes particulièrement heureux de conclure aujourd'hui ce partenariat stratégique avec l'ANEP, une institution de référence dans le domaine de la communication et des médias en Algérie.

Cet accord traduit notre volonté commune de renforcer les synergies entre nos deux organisations et d'explorer de nouvelles opportunités de collaboration dans des domaines à forte valeur ajoutée. En mettant à profit l'expertise de l'ANEP et les solutions technologiques innovantes de Ooredoo, nous ambitionnons de développer des projets structurants qui contribueront à soutenir la transformation digitale et le dynamisme du paysage médiatique et économique national. »

À travers ce partenariat stratégique, Ooredoo et l'ANEP réaffirment leur volonté commune de contribuer activement au développement de l'écosystème médiatique, technologique et économique national, tout en mettant en synergie leurs expertises respectives au service de l'innovation, de la performance et de la création de valeur.

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 1

Organisation d'un exercice de simulation autour de la «scène de crime»

Un exercice de simulation portant sur la " scène de crime " a été organisé, dimanche à l'Université d'Oran 1 " Ahmed Ben Bella ", permettant aux étudiants de découvrir les différentes étapes de l'examen et de la constatation d'un lieu de crime.

Cet exercice, auquel ont assisté le recteur de l'université, le professeur Amine Abdelmalek, ainsi que des représentants des services de sécurité et de la justice, s'inscrit dans le cadre d'une journée de formation organisée par le laboratoire de recherche en sciences criminelles de l'Institut de criminologie de la même université.

L'événement vise à renforcer la coopération scientifique et institutionnelle, en coordination avec le ministère de la Justice et la Direction générale de la Sûreté nationale, a indiqué le directeur de l'institut, Adda Bouhadda Mohamed El Amine, à la presse. Cette activité s'inscrit également dans le cadre du soutien à la

formation académique et du renforcement des connaissances appliquées des étudiants dans les domaines de la criminologie et des sciences criminelles, tout en consolidant la culture de coopération entre les institutions académiques et les services de sécurité et judiciaires, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique et de la pratique professionnelle dans le domaine criminel, a ajouté le même responsable.

De son côté, le directeur du laboratoire de recherche en sciences criminelles, le professeur Selim Boumeslout, a indiqué que cette journée de formation consacrée à la scène de crime comprend une présentation des principes scientifiques et des techniques utilisées pour l'examen d'une scène de crime, la collecte des preuves criminelles et leur analyse selon les approches modernes des sciences criminelles.

Elle inclut également un exercice

pratique de simulation d'un crime visant à permettre aux participants de se familiariser avec les différentes étapes opérationnelles de la gestion d'une scène de crime, ainsi qu'avec les méthodes de documentation et de traitement des preuves sur le terrain. L'exercice simule, selon le même intervenant, une scène de crime liée au meurtre de deux personnes dans un hôtel situé au centre-ville. Les participants ont pu observer les différentes étapes du traitement de la scène de crime, depuis le signalement de l'incident jusqu'à l'arrivée des équipes de la police scientifique, la prise d'empreintes, la collecte des preuves et le transfert des victimes vers le service de la morgue. Au cours de cette journée de formation, plusieurs interventions ont également été programmées par des spécialistes autour de thèmes tels que " la méthodologie d'intervention et la gestion de la scène de crime " et " la reconstitution du crime ".

BLIDA

Journée de sensibilisation sur les droits des consommateurs à la place de la Liberté

La direction du commerce de la wilaya de Blida a organisé dimanche une journée de sensibilisation à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs (15 mars).

Placée sous le slogan "Produits sûrs, consommateurs confiants", cette initiative abritée à la place de la Liberté du centre ville de Blida, a permis aux différents services et organismes participants de prodiguer des conseils et orientations aux citoyens sur la consommation et la protection du consommateur, a indiqué le chef du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du commerce, Mohamed Hadj Mehdi.

Cette activité a également constitué une opportunité pour expliquer les huit (8) droits fondamentaux du consommateur reconnus par l'Organisation des Nations unies (ONU), notamment le droit au choix, à l'information, à la sécurité, à l'éducation, à la garantie et à un environnement sain, selon le même responsable.

La manifestation, organisée en coordination avec plusieurs partenaires, dont les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et de la solidarité, ainsi que des associations professionnelles et les Scouts musulmans algériens (SMA), a donné lieu à la distribution de dépliants et supports d'information, ainsi qu'à des échanges avec les citoyens afin de promouvoir une culture de consommation responsable et renforcer la protection du consommateur.

M. Hadj Mehdi a ajouté que cette journée s'inscrit dans le cadre du programme annuel de sensibilisation mené par les services du commerce avec leurs partenaires, relevant que ces efforts ont contribué à des résultats positifs, notamment la baisse des cas d'intoxications alimentaires, passés à moins de 100 en 2025, contre des niveaux plus élevés les années précédentes.

TIZI-OUZOU

Remise d'agrèments pour l'ouverture de Centres pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux

Trois associations ont bénéficié dimanche d'agrèments pour l'ouverture de Centres pédagogiques pour enfants inadaptés mentaux à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (le 14 mars).

Il s'agit d'une association de parents d'enfants inadaptés mentaux, une autre d'enfants handicapés mentaux et physiques et d'une autre d'aides aux enfants aux besoins spécifiques qui ont été autorisées à gérer des centres destinés à la prise en charge d'enfants aux besoins spécifiques.

Les nouvelles structures s'ajouteront aux quatre du genre déjà existantes au niveau de la wilaya gérées par des associations.

Les représentants des trois associations ont reçu leurs

agrèments lors d'une cérémonie organisée au Centre de loisirs scientifiques (CLS). Elles seront implantées au niveau de trois localités différentes, Souk El-thenine dans la commune de Maatkas, et aux Ouadhias et Ait Boumehdi dans la commune de Ouacifs.

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose, également, d'un Centre d'aide par le travail (CAT) à Ait Aissa Mimoune qui est géré par une association et qui est le deuxième du genre, après celui d'Alger, a-t-on appris du directeur local de l'action sociale et de la solidarité, Achour Mehanni.

Un lot d'équipements, une dizaine de tricycles, une vingtaine de chaises roulantes, dont six électriques, ainsi que des prothèses auditives ont été distribués à des personnes aux besoins spécifiques lors de cette cérémonie organisée en présence des autorités locales.

TINDOUF

Disponibilité de viandes et des produits alimentaires de large consommation depuis le début du mois sacré du Ramadhan

Les marchés de la wilaya de Tindouf enregistrent, depuis le début du mois de Ramadhan, une disponibilité précieuse de viandes et de produits alimentaires de large consommation, dans le cadre des efforts visant à assurer un approvisionnement régulier des marchés et à répondre à la demande croissante des citoyens durant le mois sacré, a indiqué, dimanche, la direction du Commerce.

Dans ce contexte, les services concernés ont intensifié leurs sorties de terrain, en coordination avec les services vétérinaires, à travers les différents points de vente, notamment les boucheries des communes de la wilaya, afin de garantir la salubrité des produits alimentaires proposés et protéger la santé du consommateur.

A ce sujet, l'inspecteur vétérinaire de wilaya, Mohamed Chagour Djeltia, a souligné que, depuis le début du mois de Ramadhan, plus de 675 têtes de dromadaires, 84 têtes de bovins et 115 têtes d'ovins ont été abattues au niveau des abattoirs locaux, contribuant ainsi à renforcer l'offre de viandes rouges sur les marchés.

Durant la même période, les marchés ont également enregistré la distribution d'environ 1.940 quintaux de viande blanche fraîche, en plus de près de 700 quintaux de poulet congelé, afin de répondre à la forte demande pour ce produit très prisé durant le mois sacré.

S'agissant des produits alimentaires de base, près de 400.000 litres de lait pasteurisé subventionné ont été injectés sur le marché à travers les différents points de vente, en plus de la distribution d'environ 93.000 plateaux d'œufs de consommation.

L'opération d'approvisionnement des marchés fait l'objet d'un suivi permanent par une commission mixte regroupant les services du commerce et les services vétérinaires.

Les viandes et produits d'origine animale sont ainsi soumis à un contrôle vétérinaire rigoureux avant leur distribution sur les marchés locaux des communes de Tindouf et Oum El-Assel, ainsi que dans les zones avoisinantes, a-t-on ajouté.

Entre sept et huit opérateurs économiques activent dans le domaine de l'approvisionnement des marchés et des institutions en viandes, tandis que les équipes vétérinaires assurent des permanences nocturnes quotidiennes pour accompagner les opérations d'abattage, de distribution et contrôler la qualité sanitaire des produits.

Les services concernés n'ont enregistré, à ce jour, aucune infraction, ni cas d'intoxication alimentaire, ce qui reflète la disponibilité des produits alimentaires essentiels et l'efficacité du dispositif de contrôle sanitaire mis en place, a-t-on souligné.

MILA

Lancement prochain des travaux de raccordement de 10 exploitations agricoles à l'électricité

Les travaux de raccordement au réseau d'électricité de 10 exploitations agricoles dans plusieurs communes de la wilaya de Mila seront prochainement lancés, a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le chef du service de communication de cette direction, Rédha Fergani a précisé à l'APS que les services de la direction œuvrent à parachever les procédures administratives pour le lancement des travaux de raccordement au réseau d'électricité de ces exploitations qui se répartissent sur les communes de Mila, de Sidi Khelifa, d'Oued Athmania, de Teleghma, d'Ain Tine et de Tadjenanet.

Selon la même source, depuis début 2026, huit exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans les communes de Tadjenanet, de Rouached et de Mila et les travaux sont en cours pour le raccordement de six autres exploitations dans les communes d'Ain Tine et de Chelghoum Laïd. Le programme d'acheminement de l'électricité aux exploitations agricoles a permis à ce jour de raccorder 660 sur 945 exploitations proposées par la direction des services agricoles (DSA). Ces raccordements ont nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 330 km et l'installation de 260 transformateurs électriques, a-t-on indiqué.

APS

MOSTAGANEM

Réalisation de 22 transformateurs électriques pour renforcer le réseau

Vingt-deux nouveaux transformateurs électriques ont été réalisés dans la wilaya de Mostaganem, afin de renforcer le réseau électrique et améliorer la qualité du service fourni aux citoyens, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que ces opérations, qui ont également concerné l'extension du réseau électrique basse tension (BT) sur une distance d'environ 50 km, s'inscrivent dans le cadre des programmes préparatoires pour l'année 2026.

Ces programmes comprennent aussi 20 nouvelles opérations visant à renforcer le réseau, garantir la qualité du service et répondre à la demande croissante, notamment durant les périodes de forte consommation, a-t-on indiqué.

Ces réalisations viennent s'ajouter à celles concrétisées durant l'année 2025, qui ont porté sur la mise en service de 53 transformateurs électriques et l'extension d'un réseau électrique sur une longueur de 33 km.

Les programmes ac-



tuels comprennent également 27 projets de réalisation de nouveaux réseaux électriques, 18 projets de restructuration des réseaux, 61 projets d'équipement de transformateurs électriques et 46 projets de remplacement de réseaux de moyenne tension (MT), pour une enveloppe financière globale estimée à 1 milliard 779 millions de dinars. Les autorités

locales ont appelé les entreprises chargées de la réalisation à accélérer le rythme des travaux, améliorer la qualité des ouvrages et mobiliser une main-d'œuvre qualifiée, tout en accordant la priorité aux projets visant à améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et éloignées. Il est à noter que le taux de raccordement à l'électricité dans la wilaya de Mostaganem est

passé au cours des deux dernières décennies de 77 pour cent à 97 pc, ce qui reflète l'ampleur des efforts déployés pour renforcer l'accès à l'énergie et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le nombre de logements bénéficiant de l'électricité a atteint, à la fin de l'année 2025, plus de 218.000 logements, contre 90.000 unités en l'an 2000.

MASCARA

Lancement de la première édition du concours "Chevalier du Coran" et "Chevalier de l'Adhan"

La première édition du concours de wilaya "Chevalier du Coran" pour le meilleur récitant et "Chevalier de l'Adhan" pour le meilleur muezzin a été lancée, dimanche à la salle polyvalente de jeunes de la ville de Mamounia (wilaya de Mascara).

Cette manifestation, organisée à l'initiative du comité de wilaya du Croissant Rouge algérien (CRA), en coordination avec la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs, connaît la participation de 50 enfants âgés entre 9 et 14 ans, représentant différentes communes de la wilaya.

La compétition comprend deux volets, à savoir la récitation et la psalmodie du Saint Coran selon les règles correctes du taj-

wid, ainsi que l'appel à la prière (adhan) exécuté selon les maqâms arabes et avec une bonne performance vocale, ont indiqué les organisateurs.

Un jury spécialisé composé d'imams, d'enseignants coraniques, d'enseignants muezzins et de spécialistes des maqâms arabes, est chargé d'évaluer les participants, a indiqué la même source, ajoutant que l'annonce des trois premiers lauréats est prévue dans la nuit du 27e jour du mois de Ramadhan, à l'occasion de la célébration de la Nuit du Destin (Laylat Al-Kadr).

La cérémonie de proclamation des résultats sera également marquée par l'organisation d'activités religieuses et intellectuelles, no-

tamment des madihs et des chants religieux interprétés par la troupe de la commune de Mamounia, ainsi qu'une conférence religieuse donnée à cette occasion.

L'organisation de ce concours s'inscrit dans le cadre du programme spécial du mois de Ramadhan établi par le comité de wilaya du Croissant Rouge algérien.

Le programme comprend également l'organisation d'activités religieuses, intellectuelles et artistiques au profit des résidents des établissements pour personnes âgées de Mascara et Sig, ainsi que de l'établissement pour l'enfance assistée "El-Amel" à Tighennif, ajoute la même source.

SIDI BEL-ABBES

Le volontariat scout renforcé par des initiatives solidaires durant le mois de Ramadhan

Durant le mois sacré de Ramadhan, l'esprit de solidarité et de volontariat qui caractérise l'action des troupes des Scouts Musulmans Algériens se renouvelle dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes à travers diverses initiatives visant à venir en aide aux jeunes, aux voyageurs de passage et aux accompagnateurs de malades.

Les troupes scout, à travers les différentes communes de la wilaya, veillent à organiser des restaurants pour les voyageurs et à offrir des repas d'iftar au profit des jeunes, en plus de mener des campagnes solidaires et des actions caritatives destinées aux familles nécessiteuses, grâce aux efforts bénévoles des chefs et des scouts, avec la contribution de bienfaiteurs et le soutien des autorités locales.

Afin de s'enquérir du déroulement de ces initiatives solidaires, le responsable national de la solidarité et des secours des Scouts Musulmans Algériens, Ahmed Ramdani, a effectué une visite de terrain dans la wilaya. Celle-ci a englobé les restaurants

pour voyageurs relevant du groupe "El Islah", dans la commune de Belarbi, ainsi que celui du groupe "Es-Safir", à la gare routière de la ville de Sidi Bel-Abbes, où il s'est informé des conditions de préparation et de distribution des repas d'iftar, selon la direction de wilaya de cette organisation scout.

Dans le même cadre, une visite a également été effectuée à l'Etablissement public hospitalier "Dahmani Slimane" du chef-lieu de wilaya, afin de s'enquérir des actions solidaires destinées, notamment, aux accompagnateurs des malades.

M. Ahmed Ramdani a salué les initiatives solidaires menées par les troupes scout à travers les différentes communes de la wilaya, durant le mois de Ramadhan, estimant qu'elles reflètent les valeurs humaines sur lesquelles reposent les Scouts Musulmans Algériens.

Il a également affirmé que l'organisation poursuit son soutien à ce type d'activités favorisant l'action caritative et le bénévolat.

Jijel

Ouverture de 33 postes de médecins spécialistes pour l'exercice 2026

Au total, 33 postes de médecins spécialistes ont été ouverts dans la wilaya de Jijel selon la répartition ministérielle des postes pour l'exercice 2026, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.



"Dans le cadre du renforcement des établissements hospitaliers en personnel médical spécialisé, le secteur de la santé dans la wilaya de Jijel a bénéficié de l'ouverture de 33 postes de médecins spécialistes selon la répartition ministérielle pour l'année 2026", a ajouté la même source, précisant que les postes en question ont été ouverts dans 17 spé-

cialités parmi lesquelles la radiologie, la neurochirurgie, l'ophtalmologie, la chirurgie orthopédique, la gynécologie-obstétrique et la rhumatologie.

Les services de la wilaya ont affirmé que la prise de fonction des médecins spécialistes, prévue dans les établissements de santé de Jijel, de Taher, d'El Milia et de Djimla, améliorera la

qualité de la prise en charge médicale des patients.

Pour rappel, le wali de Jijel, Ahmed Meguellati, avait assuré dans une récente déclaration à la presse, que les médecins spécialistes souhaitant exercer dans la wilaya disposent de toutes les commodités nécessaires, notamment des logements équipés.

S'agissant des personnels paramédical et d'aides soignants, le secteur de la santé avait recruté, en 2025, pas moins de 241 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale et 206 employés de divers corps de métier, avait récemment déclaré le directeur de la santé et de la population (DSP), Abderrahmane Attout.

SIDI BEL-ABBES

Activités de sensibilisation et de divertissement au profit des enfants atteints de cancer

La quatrième édition de la manifestation de sensibilisation "Nous, les enfants de demain" se poursuit à la Maison de la culture et des arts "Kateb Yacine" de Sidi Bel-Abbes.

Cette initiative vise à soutenir les enfants atteints de cancer et à promouvoir la culture de leur prise en charge médicale, psychologique et sociale.

La manifestation a débuté, samedi, avec la participation de médecins spécialistes, de cadres du secteur de la santé et de représentants d'associations de la société civile, ainsi que des familles d'enfants malades et d'un public intéressé par les actions humanitaires.

Le programme comprend des activités de sensibilisation et des specta-

cles de divertissement destinés aux enfants, afin de renforcer le soutien moral et d'atténuer les effets de la maladie.

La professeure Yekrou Djamilia, spécialiste en oncologie à l'hôpital mixte de lutte contre le cancer "Tidjani Haddam", a expliqué que ces initiatives contribuent à sensibiliser à l'importance du diagnostic précoce et de la prise en charge médicale spécialisée des enfants atteints de cancer.

Elle a ajouté que la coopération entre les équipes médicales, psychologiques et sociales est essentielle, soulignant que les activités récréatives et le soutien psychologique jouent un rôle fondamental dans l'amélioration de l'expérience des enfants durant leur traitement.

La professeure Yekrou a également insisté sur l'importance de poursuivre l'organisation de telles initiatives de sensibilisation, afin de renforcer la solidarité sociale envers les enfants malades, notant que les progrès médicaux et la prise en charge spécialisée permettent de maintenir l'espoir face à cette maladie.

Le programme de la manifestation se poursuit durant deux jours, à l'initiative de l'hôpital mixte de lutte contre le cancer "Tidjani Haddam" et en coordination avec la Direction de la santé et de la population, dans le cadre du renforcement de la solidarité sociale et du soutien aux efforts médicaux dédiés au traitement et à l'accompagnement des enfants atteints de cancer.

EL TARF

Une enveloppe de 850 millions de dinars pour la réalisation de 3 projets relevant du secteur de la santé

Une enveloppe financière de 850 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya d'El Tarf, à la réalisation de trois (3) projets relevant du secteur de la santé, a déclaré, jeudi, le directeur de la santé et de la population (DSP), Athmane Kerouani.

Le même responsable a précisé à l'APS que le secteur de la santé ambitionne, par le biais de cet investissement public puisé des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2026, d'améliorer la qualité des services de santé et à rapprocher les structures du secteur des citoyens, notamment ceux résidant dans les zones éloignées.

Le secteur de la santé a bénéficié, dans le détail, d'une opération portant sur l'acquisition de 8 ambulances et de 4 véhicules tout-terrain destinés à garantir la couverture sanitaire dans les zones éloignées et les villages isolés, per-

mettant aux équipes médicales d'atteindre les populations.

De plus, 6 camions et 4 clinico-mobiles entièrement équipés pour la fourniture de services médicaux de base aux citoyens des zones éloignées, ont également été acquis.

Le même programme comprend, en outre, des opérations de réhabilitation et d'aménagement de 7 polycliniques dans les communes d'El Tarf, de Besbes, de Ben M'hidi, d'Ain El Assel, d'El Ayoun, de Dréan, et de Zitouna.

M. Kerouani a ajouté qu'une troisième opération consistant à effectuer l'étude technique préalable à la réalisation, au chef-lieu de wilaya, d'un centre régional de transfusion sanguine sera lancée, au titre du même programme "aussi-tôt après la finalisation des procédures administratives liées à la sélection du bureau d'études".

APS

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE Agression sioniste contre Gaza : le bilan s'alourdit à 72.239 martyrs et 171.861 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.239 martyrs et 171.861 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de cinq martyrs, ainsi que huit blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 663 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.762 autres ont été blessés, tandis que les corps de 756 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

ZAMBIE Deux décès et 17 nouveaux cas de choléra enregistrés en 24 heures



Les autorités zambiennes ont annoncé jeudi deux décès et 17 nouveaux cas de choléra survenus au cours des dernières 24 heures, appelant les citoyens à prendre des précautions pour éviter la propagation de la maladie.

Selon l'Institut national zambien de santé publique (ZNPHI), 14 des nouveaux cas ont été enregistrés à Lusaka, la capitale, tandis que les trois autres ont été signalés dans le district de Mpu-lungu, au nord de la Zambie, le long des rives du lac Tanganyika.

"Les deux décès ont été enregistrés dans le quartier de Kanyama à Lusaka", a déclaré Doreen Shempela, directrice de la politique de santé publique, de la diplomatie et de la communication au ZNPHI, lors d'une intervention à la télévision.

Shempela a précisé que "les autorités sanitaires poursuivent leur collaboration avec des partenaires pour renforcer la capacité des laboratoires, la surveillance et le traitement de la maladie", qui connaît généralement une recrudescence pendant la saison des pluies.

Des bruits forts seraient mauvais pour la santé

Le bruit trop fort serait non seulement mauvais pour la faculté auditive mais augmenterait le risque de développer d'autres problèmes santé, selon une nouvelle étude britannique.

La maladie du cœur, l'hypertension artérielle, le manque du sommeil et les troubles de développement cognitif chez les enfants. Autant de risques santé que pourraient entraîner des bruits trop forts, selon une nouvelle étude publiée par l'université de Queen Mary à Londres (Royaume-Uni). Selon les auteurs, ces bruits nuiraient à la santé en raison de la perturbation des cycles du sommeil et le stress qu'ils engendrent.

« On a étudié l'impact de la pollution de l'air sur la santé publique, mais on ne traite pas aussi sérieusement l'impact du bruit [sur la santé] », regrette l'auteur principal de l'étude, le Dr Richard L. Neitzel.

En 1974, l'Environmental Protection Agency (EPA) a fixé à 55 décibels en moyenne la limite d'exposition au bruit à ne pas dépasser chaque jour. 55 décibels serait l'équivalent du bruit d'une conversation en salle ou le bruit de fond en public, selon les estimations de l'université de Purdue (Etats-Unis). Mais le Dr Richard L. Neitzel explique que l'urbanisation expose les per-



sonnes à des niveaux sonores toujours plus élevés. Les limites conseillées par l'EPA pourraient aujourd'hui être obsolètes.

Selon l'équipe de chercheurs, environ une moitié des personnes américaines seraient exposées à une moyenne quotidienne de 58 décibels par jour - à peu près l'équivalent du bruit émis par un climatiseur. Ils estiment que 14% des américains pourraient être exposés à environ 65 décibels par jour - l'équivalent du bruit d'un aspirateur.

Les chercheurs affirment que le risque d'hypertension artérielle et de cardiopathie augmenterait de 7 à 77% chaque fois que l'exposition au bruit grimpe de 10 décibels. En revanche, ils suggèrent que réduire l'exposition au bruit de 5 décibels par jour pourrait réduire le risque d'hypertension artérielle chez 1,8% des américains.

Pour se protéger des dommages de la pollution sonore, le Dr Neitzel conseille de lacer son lit loin du bruit de la rue.

Ronflement : les femmes font de plus en plus de bruits !

Et oui, il n'y a pas que les hommes qui ronflent ! Les femmes aussi peuvent déranger leur partenaire pendant la nuit...

« Les femmes n'aiment pas penser qu'elles ronflent et pourtant elles représentent 40 % des ronfleurs », explique le Dr Martin Allen, médecin consultant à l'hôpital universitaire de North Staffordshire, et porte-parole de la British Lung Fondation.

Ce chiffre est évalué sur les demandes de rendez-vous reçues par les cliniques qui traitent le ronflement. Dix fois plus de patients de sexe féminin qu'il y a deux ans consultent. De plus en plus de femmes cherchent une solution médicale ou chirurgicale pour résoudre ce problème d'habitude attribué aux hommes en surpoids.

Le Dr Martin Allen, médecin consultant à l'hôpital universitaire de North Staffordshire explique

les femmes représentent désormais près d'un quart de tous les patients « ronflants » à la clinique privée et les rendez-vous pris par les femmes entre 20 et 30 ans sont quinze fois plus nombreux en 2012 qu'en 2010.

Les facteurs qui expliquent ce changement

Les femmes, aujourd'hui ont de plus en plus de comportements dits « masculins ». Elles boivent plus de l'alcool, fument davantage et mangent moins sainement qu'avant. Tous ces changements d'habitudes peuvent entraîner les ronflements. De plus, elles avouent aussi plus facilement avoir cette pathologie. Ce qui est une « bonne nouvelle » car le ronflement n'est pas qu'un problème sonore. Il peut impliquer des troubles médicaux plus graves, tels que l'apnée du sommeil, des rhino sinusites chroniques ou le surpoids.



Le bruit aurait un impact sur le tour de taille

La pollution sonore pourrait jouer sur le surpoids voire l'obésité. La faute au stress qui en découle, selon des chercheurs suédois. Trafic automobile, tondeuse à gazon, sirènes de pompiers, voisins bruyants. Nous sommes tous malgré nous plus ou moins contraints de cohabiter avec des sources de nuisance sonore. Si le bruit peut donner mal à la tête, il pourrait aussi jouer indûment sur notre tour de taille. Des chercheurs suédois de l'Institut Karolinska ont découvert que le bruit lié à la vie urbaine mettait nos oreilles mais aussi notre poids à rude épreuve.

Les spécialistes en médecine environnementale, moléculaire et endocrinologie ont suivi 5075 hommes et femmes, âgés de 43 à 66 ans, entre 2002 et 2006. Le panel vivait à proximité du centre-ville de Stockholm. Les participants ont rempli tout au long de l'expérience des questionnaires médicaux portant sur leur mode de vie (activité physique, niveau de stress, santé globale). L'évolution



de leur tension artérielle, de leur rapport taille-hanche moyen et de leur masse corporelle grasse a été notée par les chercheurs. Les résultats parus dans la revue spécialisée Occupational and Environmental Medicine, montrent que les Suédois vivant à

côté des routes, lignes de chemin de fer ou aéroport sont plus à risque de prendre du tour de taille. Pour chaque augmentation de 3 décibels, les habitants voyaient leur tour de taille gagner 0,21 cm de plus en moyenne. Cette incidence sur la charge pondérale

pourrait s'expliquer par la hausse de cortisol, l'hormone libérée par l'organisme en cas de stress. Des conclusions qui devraient encourager les citadins à s'éloigner en périphérie des villes.

Un mal de plus en plus perceptible

« L'exposition aux bruits de la circulation [routièr, aérienne et ferroviaire] augmente avec l'urbanisation et l'accroissement du trafic », rappelle l'auteur de l'étude Goran Pershagen à CBS.

Il est d'autant plus important d'évaluer entièrement les conséquences pour la santé publique de ce développement ».

Le bruit est un mal de plus en plus reconnu par les scientifiques. Selon l'Agence européenne de l'environnement (EEA), la pollution sonore tuerait indirectement 10 000 personnes par an dans l'Union européenne. Le bruit entraînerait en effet du stress, des troubles du sommeil et aurait un impact sur la santé cardiovasculaire.

Crise cardiaque : méfiez-vous du bruit de la circulation !

Le trafic routier provoquerait une nuisance sonore qui serait liée à une élévation du risque d'infarctus, croient savoir des chercheurs danois.

Après le danger des moteurs Diesel dont la fumée serait cancérigène, le danger du bruit du trafic routier ? Celui-ci est dans le collimateur des chercheurs de l'Institut d'épidémiologie de la Danish society à Copenhague. Le bruit des voitures est soupçonné d'augmenter le risque de crise cardiaque, rien de moins, d'après leurs conclusions publiées dans la revue scientifique PLoS One.

Les chercheurs danois ont découvert que les personnes dont le domicile était situé à proximité d'une route à forte intensité sonore avaient le plus de risque d'avoir une crise cardiaque. Tous les 10 décibels de bruit, on constatait une aggravation du risque d'attaque de 12 %, rapporte ABC news.

Les scientifiques ont fait cette relation entre cette nuisance sonore et la santé cardiaque en observant 50 000 personnes âgées de 50 à 64 ans vivant dans les deux plus grandes villes du Danemark, Copenhague et Aarhus. De 1988 à 2006, ils ont passé à la loupe de nombreux aspects de leur santé, passant en revue notamment les différents endroits où ils ont habité. Sur la base de la localisation de leur domicile et l'analyse de la circulation routière, l'équipe scientifique a calculé à combien de décibels chaque personne était exposée.

1 600 participants sont décédés d'une crise cardiaque au bout des dix premières années de l'expérience.

Si les cardiologues trouvent la relation entre le bruit du trafic et la crise cardiaque digne d'intérêt, ils peinent à cerner les raisons exactes à ce problème. Les chercheurs danois apportent un début de réponse en supposant que la nuisance sonore engendrerait un stress, facteur de risque cardiaque. Ils émettent également l'hypothèse que le manque de sommeil consécutif à cette nuisance sonore puisse avoir une incidence sur la santé cardiaque.

Une autre piste suggérée par des cardiologues suggère que la pollution atmosphérique entraînée par un trafic dense serait responsable sur l'augmentation du risque d'attaque. Les particules présentes dans l'air pollué sont en effet très nocives pour le cœur et les vaisseaux sanguins. Cette étude danoise n'est pas la première à pointer les dangers des bruits du trafic routier. Une étude suédoise avait déjà fait le lien entre la pollution sonore et l'hypertension.

Hygiène : le pyjama, ce nid à bactéries

Deux semaines : c'est en moyenne le temps que l'on passe sans laver notre pyjama... Un manque d'hygiène qui peut se révéler dangereux pour la santé.

Depuis combien de temps n'avez-vous pas lavé votre pyjama ? Quelques jours ? Quelques semaines ? Quelques mois ?...

Selon une récente étude de la London School of Hygiene & Tropical Medicine, menée sur plus de 2 400 couples britanniques âgés de 18 à 30 ans, la plupart des hommes nettoient leur pyjama tous les 13 jours, tandis que les femmes, elles, attendent jusqu'à 17 jours pour passer leur nuisette à la machine... So shocking !

Infections et cystites

Problème : notre pyjama, qu'il soit en soie, en velours ou en pilou-pilou, est un véritable nid à bactéries. « Le staphylocoque doré peut causer des infections s'il entre en contact avec

une plaie. Et la bactérie E. Coli peut engendrer des cystites si elle atteint le canal urinaire », explique le professeur Sally Bloomfield, principal auteur de l'étude.

Quelles sont les principales excuses pour justifier ce manque d'hygiène ? 54% des femmes affirment tout simplement avoir tellement de pyjamas différents qu'elles « oublient » de les laver régulièrement. 41% sont plus pragmatiques : tant que ça ne sent pas mauvais, c'est que c'est portable ! Enfin, 30% d'entre elles affirment être beaucoup trop débordées la journée pour y penser...

Côté hommes, c'est la franchise qui prédomine : 73% d'entre ces messieurs s'imaginent tout simplement que la lessive, ce n'est pas leur problème. Aie...



Trop de produits chimiques au travail

Les dangers des produits chimiques sur le lieu de travail sont sous-estimés, alerte l'Organisation internationale du travail, au lendemain de la Journée mondiale sur la sécurité et le travail.

On ne les voit pas, on n'en parle peu et pourtant nous les respirons tous les jours. Les produits chimiques ne sont plus l'apanage des chantiers industriels (raffinerie, construction production automobile). Ils empoisonnent tous les secteurs professionnels, s'inquiète l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un rapport sur leur utilisation au travail. « Tous les lieux de travail ont recours aux produits chimiques, et de fait, de nombreuses catégories de travailleurs sont potentiellement exposées ». Selon l'OIT, les produits chimiques « posent un problème » potentiel dans tous les types d'emploi.

L'Organisation cite quelques exemples. Les professionnels des salons de coiffure et de manucure manipulent ponctuellement des produits dangereux comme le méthacrylate de méthyle « en dehors de toute me-

sure de protection ou de prévention adéquate comme la ventilation, les équipements de protection ou la formation du personnel ».

Dans les bureaux aussi, le personnel n'est pas à l'abri des produits toxiques. Il est exposé aux particules de toner et autres produits similaires. Sans parler des agents de nettoyage et d'entretien de bureau encore plus en contact avec ces substances dangereuses pour la santé.

Le prix à payer pour le travail dans ces milieux plus ou moins à risque est lourd, même on dispose d'encore peu d'études sur l'impact sanitaire à long terme de l'exposition aux produits chimiques au travail. Quelques chiffres donnent une idée des ravages de ces produits : plus de 2 millions de personnes meurent tous les ans de maladies et d'accidents du travail dans le monde, selon l'OIT. Et 160 millions de personnes développent une maladie (non mortelle) au travail chaque année à l'échelle de la planète.

En France, près de 10% des salariés ont



été exposés à au moins un cancérigène au cours de la dernière semaine travaillée, selon les chiffres du ministère du Travail communiqués en 2013. Les ouvriers sont les catégories qui pâtissent le plus de cette exposition aux produits cancérigènes.

Ondes : augmenter les antennes-relais pour diminuer les effets

Un comité d'experts juge que le seul moyen de réduire l'exposition aux ondes sans perdre en qualité de téléphonie mobile est de tripler le nombre d'antennes-relais dans certaines villes de France.

Un rapport sur la réduction de l'exposition des Français aux ondes a été remis lundi 26 août au gouvernement. Le comité d'opérateurs, experts, élus et associations est formel : pour diminuer cette exposition nocive, la puissance des antennes-relais doit être baissée de leur nombre doit donc augmenter. Ce constat semble paradoxal, mais il est logique. Si on veut conserver la même qualité de téléphonie mobile tout en réduisant la puissance des ondes émises par les antennes, il faut multiplier leur nombre par trois. Par

exemple, selon les experts, il faudrait tripler les antennes-relais à Paris XIV^e, à Grenoble, à Lavalanet (Ariège) et à Thiers (Puy-de-Dôme) et le quadrupler à Grand-Champ (Morbihan).

Alors que les chercheurs défendent une exposition inférieure à 0,6 v/m, un état des lieux mené en 2010 et 2011 dans l'Hexagone et remis aux ministres de l'Écologie et de l'Économie numérique fait état de « 90% des niveaux d'exposition modélisés sont inférieurs à 0,2 V/m (volt par mètre) et 99% à 2,7 V/m ». D'après les simulations, baisser l'exposition au seuil recommandé « s'accompagnerait d'une forte détérioration de la couverture réseau, en particulier à l'intérieur des bâtiments ». Pour cette raison, la seule so-

lution consiste en multiplier les antennes pour maintenir la couverture.

Le débat sur les ondes, classées par l'Organisation mondiale de la santé comme potentiellement cancérigènes, est pourtant loin d'être clos. La députée européenne du Sud-Ouest Catherine Grèze profite de cette occasion pour lancer une réflexion globale et collective « sur les besoins réels en téléphonie, à l'heure de la course vers toujours plus de fonctions sur nos téléphones mobiles, nécessitant une couverture toujours plus forte. Act-on vraiment besoin d'avoir accès à la télévision mobile où que l'on soit ? Quid de la mise en place de zones blanches pour les électro-sensibles, de plus en plus nombreux ? », dit-elle dans un communiqué.

THAÏLANDE

Sophon Zaram élu président de la Chambre des représentants

Le député du parti Bhumjaithai, Sophon Zaram, a été élu dimanche président de la Chambre des représentants de Thaïlande.

Conformément à la Constitution thaïlandaise, le président de la Chambre des représentants est également président de l'Assemblée nationale.

Le nouveau président prendra officiellement ses fonctions après avoir reçu l'approbation royale.

Lors de la première session parlementaire qui a suivi les élections générales du mois dernier, M. Sophon s'est présenté au poste de président de la Chambre des représentants contre le candidat du Parti du peuple, Parit Wacharasindhu. Lors d'un scrutin à bulletin secret, M. Sophon a obtenu 289 voix pour devenir le nouveau président, contre 123 voix pour M. Parit, a annoncé le président par intérim Pairoj Lohsunthorn.

Sophon Zaram occupait le poste de vice-Premier ministre par intérim de la Thaïlande depuis septembre 2025.

La Chambre des représentants se réunira dans les prochains jours pour élire le Premier ministre.

Le candidat qui obtiendra le soutien de plus de la moitié des membres de la Chambre des représentants, sera élu Premier ministre.

KAZAKHSTAN

Le pays organise un référendum sur sa nouvelle Constitution

Le vote a commencé dimanche au Kazakhstan dans le cadre d'un référendum sur une nouvelle Constitution, avec plus de 12,4 millions d'électeurs pouvant participer, ont rapporté les médias locaux.

L'agence de presse Kazinform a indiqué que les bulletins de vote ne comportent qu'une seule question : "Acceptez-vous la nouvelle Constitution de la République du Kazakhstan, dont le projet a été publié dans les médias le 12 février 2026 ?".

Le vote sera valide si plus de la moitié des électeurs inscrits, soit environ 6,2 millions de personnes, y participent.

La Commission centrale référendaire doit annoncer les résultats définitifs au plus tard le 21 mars, soit sept jours après le vote, a-t-elle déclaré.

Le président Kassym-Jomart Tokaïev avait signé le 11 février un décret appelant à la tenue d'un référendum national le 15 mars.

Il avait déclaré lors d'une réunion gouvernementale que le projet de nouvelle Constitution intègre "d'importantes normes progressistes".

APS

LIBAN

Agression sioniste : l'OMS condamne le meurtre en 24 heures de 14 agents de santé dans le sud du pays

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a condamné la mort en martyrs de 14 agents de santé dans les agressions sionistes dans le sud du Liban au cours des dernières 24 heures.



L'OMS a confirmé samedi que 12 médecins, ambulanciers et infirmiers sont morts en martyrs lors d'une attaque sioniste survenue samedi soir contre le centre de soins de santé primaires de Burj Qalawiya.

Quelques heures auparavant, deux ambulanciers étaient tombés

en martyrs lors d'attaques sionistes contre un autre établissement de santé. Le directeur général de l'OMS a déclaré que "ces incidents mettent en lumière l'attaque continue contre le système de santé libanais, qui est un pilier vital pour la population". Depuis le 2 mars, l'OMS a recensé 27 at-

taques sionistes contre des établissements de soins de santé, ayant fait 30 martyrs et 35 blessés.

L'Organisation a "condamné ces pertes tragiques en vies humaines" et souligné "la nécessité de protéger en permanence les personnels soignants".

"En vertu du droit international humani-

taire, le personnel et les infrastructures médicales ne doivent jamais être attaqués ni militarisés", a-t-elle rappelé.

L'agression sioniste contre le Liban a fait au moins 826 martyrs, dont 106 enfants, et 2.009 blessés depuis le 2 mars, avait annoncé le ministère libanais de la Santé samedi.

De nouvelles frappes sionistes font au moins quatre martyrs

Des frappes sionistes nocturnes ont fait au moins quatre martyrs dans le sud du Liban, ont rapporté des sources officielles.

Selon l'agence de presse libanaise (Ani), l'armée sioniste a ciblé "un appartement dans un immeuble résidentiel" près de

Saïda, principale ville du sud du Liban, faisant un martyr.

Plus au sud, trois personnes sont tombées en martyrs dans une frappe sioniste nocturne contre le village de Qatrani, selon le ministère de la Santé.

L'agression sionistes contre le Liban a fait au moins 826 mar-

tyrs, dont 106 enfants, et 2.009 blessés depuis le 2 mars, a annoncé le ministère libanais de la Santé samedi.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban.

SYRIE

Nouvelles incursions sionistes dans les régions de Quneitra et de Deraa

Les forces de l'occupation sioniste ont mené samedi soir des incursions dans le sud de la Syrie notamment dans la province de Quneitra et dans la région du bassin du Yarmouk, à l'ouest de Deraa, a rapporté l'agence de presse syrienne, Sana.

Selon Sana, six véhicules militaires transportant plus de 30 soldats sionistes se sont avancés vers la colline d'al-Zouhour située près de l'entrée de la localité de Jbatha al-Khashab, dans la campagne nord de Quneitra, avant de se retirer de la zone.

Dans la région du bassin du Yarmouk, à l'ouest de Deraa, une autre unité sioniste aurait également pénétré



dans la zone avec plusieurs véhicules militaires.

Selon Sana, deux véhicules militaires des forces sionistes accompagnés de cinq motos tout-terrain ont quitté la caserne d'al-Jazira en direction du village d'al-Arida. La patrouille aurait ensuite traversé la vallée vers la zone d'Aïn al-Tina, poursuivant son trajet jusqu'à la route d'al-Maghara,

avant de se diriger vers la vallée d'al-Raqad et les abords d'un pont dans la région.

Vendredi déjà, les forces sionistes s'étaient infiltrées dans les villages d'Abidine et d'al-Arida dans la même zone, où elles avaient fouillé deux habitations et installé temporairement un point de contrôle avant de se retirer.

L'entité sioniste

poursuit ses agressions en Syrie et ses violations de l'accord de désengagement de 1974, en menant des incursions dans le sud du pays, ainsi que des opérations de perquisition, d'arrestation de civils et de destruction de terres.

Damas réclame régulièrement le retrait des forces de l'occupation sioniste du sol syrien.

P A L E S T I N E

Ghaza: l'entité sioniste cible la femme palestinienne pour empêcher la continuité de la résistance (ONG)

L'entité sioniste cible délibérément la femme palestinienne dans la bande de Ghaza, notamment dans le but de freiner les nouvelles naissances et, par conséquent, empêcher la continuité de la résistance du peuple palestinien, a soutenu la chercheuse à Amnesty international (AI), la Palestinienne Budour Hassan.



Intervenant samedi soir au cours d'une conférence-débat organisée par Amnesty international Algérie, en son siège à Alger, au sujet de l'impact du génocide sioniste sur les femmes à Ghaza, dans le sillage de la célébration de Journée internationale de la femme (8 mars), elle a affirmé que son constat est basé sur les conclusions d'une enquête de 29 mois, menée par une équipe de spécialistes d'AI, dont elle fait partie, et publiée récemment sur les crimes sionistes perpétrés à l'encontre des femmes palestiniennes.

S'appuyant sur les conclusions de l'enquête, Mme Budour a indiqué que tous les crimes sionistes documentés confirment que l'objectif premier de l'entité sioniste, à travers ses attaques contre les femmes et filles palestiniennes, est de les empêcher de donner la vie dans les territoires palestiniens, ainsi que de préserver la leur.

Elle a expliqué que les déplacements forcés des femmes palestiniennes, le bombardement des hôpitaux, la destruction des maternités, l'entrave de l'acheminement de la nourriture et des médicaments spécifiques aux femmes enceintes ont tous pour but d'empêcher les femmes enceintes d'accoucher normalement et d'autres de se marier et de fonder des familles.

Budour Hassan a indiqué que l'en-

quête menée par AI a conclu que "le taux de natalité dans la bande de Ghaza a baissé de 40 % en 2024".

La chercheuse palestinienne, qui intervenait depuis Ramallah, dans les territoires palestiniens occupés, par la technique du Zoom, a, en outre, fait savoir que les attaques de l'armée sioniste contre les femmes palestiniennes ont fait 21000 veuves et des dizaines de milliers d'orphelins.

"Toutes ces femmes sont désormais traumatisées et détruites psychologiquement, ne pensant qu'à subvenir aux besoins de leurs familles ou ce qu'il en reste", a expliqué la chercheuse et militante des droits de l'homme.

Relevant que le génocide sioniste à l'encontre du peuple palestinien se poursuit en dépit du cessez-le-feu en vigueur, la conférencière a noté que la fermeture des points de passage, notamment celui de Rafah, et la poursuite des raids de l'armée sionistes confirment que l'entité sioniste n'est pas prête de surseoir à sa machine de guerre.

Dénonçant le mutisme et la politique du double standard adoptés par des puissances internationales face à la logique génocidaire sioniste à Ghaza, Mme Budour a indiqué qu'AI a approché l'Afrique du Sud, initiatrice d'une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de l'entité

sioniste pour des crimes génocidaires et des crimes de guerre à Ghaza, à l'effet de lui transmettre les conclusions de sa nouvelle enquête sur les crimes commis contre les femmes palestiniennes, afin d'appuyer ses arguments.

Faisant savoir aussi que l'AI a co-entrepris plusieurs démarches avec d'autres ONG internationales pour défendre la juste cause palestinienne et la femme palestinienne auprès des instances internationales compétentes, l'intervenante a lancé un appel pressant à toutes les âmes conscientes, de par le monde, à se mobiliser contre la politique sioniste.

Affirmant enfin que l'entité sioniste sera, tôt ou tard, attrapée par la justice internationale pour ses crimes génocidaires et ses crimes de guerre à Ghaza, elle a rappelé que les affaires subies par les femmes palestiniennes sont conformes à la définition du génocide, mondialement reconnue, à savoir l'anéantissement volontaire d'un groupe de personnes donné.

Publiée après 29 mois d'agression sioniste, l'enquête d'AI s'appuie sur des entretiens menés en février avec 41 femmes déplacées, dont plusieurs enceintes ou atteintes de cancers, et 26 professionnels de la santé.

Quatre martyrs dans de nouvelles frappes aériennes sionistes à Ghaza

Quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dimanche dans de nouvelles frappes aériennes sionistes visant le centre et le sud de la bande de Ghaza, selon des sources médicales.

D'après les mêmes sources, citées par l'agence

de presse palestinienne Wafa, trois membres d'une même famille sont tombés en martyrs lorsque des avions de combat sionistes ont bombardé un rassemblement de civils dans la zone d'Al-Sawarha, à l'ouest du camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre du terri-

toire. Les sources ont ajouté qu'un autre Palestinien a succombé à ses blessures subies lors d'une précédente frappe sioniste survenue le 30 janvier dernier dans la ville de Khan Younis, dans le sud de l'enclave.

Avec ces décès, le nombre total de martyrs depuis l'en-

trée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre dernier s'élève à 663, tandis que plus de 1754 personnes ont été blessées.

Par ailleurs, 756 corps ont été extraits des décombres depuis cette date, selon les mêmes sources.

APS

Crise humanitaire à Ghaza : l'OMS dénonce la fermeture par l'entité sioniste d'un nouveau passage

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé la fermeture par l'entité sioniste du passage de Kerem Abu Salem, dans la bande de Ghaza, alertant sur les répercussions de cette décision sur l'arrivée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne.

Dans un communiqué publié samedi sur son site officiel, l'OMS a indiqué que "ses équipes avaient déchargé des cargaisons au passage Kerem Abu Salem, mais n'étaient pas autorisées à les récupérer, dont environ 50 lits de soins intensifs et 170 cargaisons de médicaments". Notant que le passage Kerem Shalom est le seul terminal resté jusqu'ici ouvert dans la bande de Ghaza, l'OMS a alerté qu'"avec sa fermeture les habitants de la bande de Ghaza risquent de se retrouver privés des denrées les plus vitales".

Vendredi, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé que l'accès humanitaire "doit être sûr, durable et sans entrave" dans la bande de Ghaza, soumise à de nombreuses restrictions imposées par les forces de l'occupation sioniste. "Les Palestiniens continuent d'endurer de graves souffrances en raison des nombreuses restrictions (sionistes) imposées à l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, dans un contexte marqué par une expansion préoccupante des activités de colonisation dans la Cisjordanie occupée", a écrit M. Guterres dans un message sur les réseaux sociaux.

Quatre palestiniens membres d'une famille tombent en martyrs à Toubas en Cisjordanie occupée

Un couple palestinien et leurs deux jeunes enfants sont tombés en martyrs dimanche suite à des tirs de l'armée de l'occupant sioniste à Toubas dans le nord de la Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère palestinien de la Santé.

Le Croissant-Rouge palestinien a aussi dit avoir récupéré les corps des martyrs: deux adultes et de deux enfants dans un véhicule sur lequel les forces sionistes ont sauvagement tiré dans le village de Tammoun.

"Quatre martyrs d'une même famille sont arrivés à l'hôpital public turc de Toubas après que l'armée d'occupation leur a tiré dessus à Tammoun", a annoncé le ministère palestinien de la Santé, dans un communiqué.

L'hôpital a reçu les corps, tous atteints de blessures par balles, de l'homme (37 ans) ainsi que de la femme (35 ans) et des deux garçons, âgés de cinq et sept ans, précise la même source.

Les deux autres enfants du couple, âgés de huit et onze ans, ont été blessés par des éclats de balle, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, ajoutant que les forces sionistes avaient ouvert le feu sur leur véhicule tôt dimanche matin.

TIZI-OUZOU

Le Musée régional du Moudjahid rend hommage aux martyrs du mois de mars

Une série d'hommages à des martyrs du mois de mars est organisée par le Musée régional du Moudjahid de Tizi-Ouzou afin de rappeler le sacrifice des enfants de l'Algérie morts en combattant pour l'indépendance nationale, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Selon le programme tracé par l'établissement muséal et communiqué à l'APS par son directeur Chabane Hamcha, des hommages sont rendus à une quinzaine de martyrs, au niveau du musée et à travers les institutions et organismes partenaires via des expositions itinérantes.

Lancé depuis le début mars et s'étalant jusqu'à avril prochain, l'événement est une occasion de rappeler le parcours héroïque des martyrs Djoudi Abderrahmane, Heliche Hocine, Ousmail Kaci, Ali Melah, Guemraoui Oubaïa et Larbi Ben M'hidi.

Ce travail de mémoire concernera aussi Djoudi Abderrahmane, Dagouine Benali, Chenane Mokrane, Sidi Maar Hammar Hocine, Mustapha Ben Boulaid, Maabout Ahcene, Amirouche Ait Hamouda (Colonel Amirouche) et Ahmed Ben Abderrazak Hamouda (Si El Houas).

En outre, deux grandes batailles qui ont eu lieu au mois de mars dans la wilaya III historique, à savoir la bataille de Tachtiouine à Ait Yahia Moussa, le 5 mars 1959 et celle d'Izemourene (Ait Khilili), les 22 et 23 mars 1957, seront commémorées.



Par ailleurs, le Musée régional du Moudjahid prévoit la célébration du 64e anniversaire de la fête de la victoire le 19 mars 1962, ainsi que des rencontres en hommage du moudjahid Kadi Mohamed, du Colonel Amirouche, et de l'écrivain Mouloud Feraoun.

Le musée organise aussi des expositions itinérantes, des projections de documentaires et la distribution de dépliants autour du parcours de plusieurs figures de la Révolution algérienne, dans diverses institutions à travers la wilaya.

A travers ces activités, le

Musée régional du Moudjahid de Tizi-Ouzou vise à honorer la mémoire de ceux qui ont irrigué l'Algérie de leur sang pour que fleurisse l'indépendance. "Il s'agira de rappeler aux générations futures le sacrifice de ces héros et à quel prix l'indépendance nationale a été arrachée", a indiqué le directeur du musée Chabane Hamcha.

Il s'agira aussi, poursuit le responsable, de laisser des témoignages pour les chercheurs afin d'écrire avec des plumes algériennes la vraie histoire de la Guerre de libération nationale.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya / Bordj Bou-ARRERIDJ
Daïra / Bordj Bou-ARRERIDJ
Commune / Bordj Bou-ARRERIDJ
Numéro fiscale // 098434015066717

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL A LA CONDIATURATION EN VUE DE/

- Réparation et goudronnage de l'avenue Houari Boumediene, de la place Al-Wiam a la maison de culture et de la place Al-Wiam au siège de la Wilaya, sur distance de 1800 ML.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau 62 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 3.500,00 DA Les offres doivent être accompagnées des pièces suivant /

DOSSIER DE CANDIDATURE

- 01-Déclaration de Candidature (signé et visé) Model joint
- 02-Déclaration de probité Model joint
- 03-Statut pour - SARL - SNC - EURL - SPA.
- 04 -certificat de qualification et classification travaux publique catégorie 04 et plus
- 05-Bilan Financier années 2022-2023-2024 visé par les services impôt.
- 06 -Attestation de mise a jours -CNAS - actualisées.
- 07 - liste du matériel 2026 visé l'huissier de justice avec carte grise et assurance Matériel roulant.
- 08 - Références professionnelles - certificat de bonne exécution - moins 05 ans

OFFRE TECHNIQUE

- 01- Lettres a souscrire Model joint
- 02- Cahier des charges (signé et visé) avec mention -lu et accepte- manuscrite Model joint
- 16- Mémoire technique justificatif

OFFRE FINANCIER

- 07-Lettre de soumission + Cahier des charges (signé et visé) avec mention -lu et accepte- manuscrite + Bordereaux des prix + détail quantitatif estimatif
- 08-Les offres doivent être adressées au monsieur le président de L'APC de BBA Avec la mention -A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel d'offres

La date de préparation des offres et fixe a 10 jours a partir de la premier

Parution dans les journaux

Les soumissionnaires restons engagés par leur offres 90 jours a partir du dernier jours de la préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 2616009093 du 16/03/2026



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila
Adresse : Rue 1^{er} Novembre Mila

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
DOT MILA/SDFS/DAL/03/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE ET EN CUIVRE

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° : 109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila, Service achats, RUE DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954 /MILA, contre paiement de cinq mille dinars algériens (5 000,00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie. Le versement se fera au compte : N° (RIB) N° 00100846030000249/68, ouvert auprès de la Banque BNA agence de Mila.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRÉSENTATION DES OFFRES:

- I. Le dossier administratif : comprend un (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
- II. L'offre technique : comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.
- III. L'offre financière : comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes:

EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE MILA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
DOT MILA/SDFS/DAL/03/2026
TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE ET EN CUIVRE
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA - Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila
SECETARIAT-AFG, Rue 1^{ER} NOVEMBRE 1954 -VERS ROUTE ZEGHAIA - Mila -

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web : www.safqat.dz. La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des plis à 14h00 au complexe AT (salle des réunions), Rue Zerrouki, Mila.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2616009143 du 16/03/2026

ORAN

Le parcours artistique du défunt dramaturge Abdelkader Alloula revisité

Le Musée national public Ahmed-Zabana d'Oran a abrité une conférence intellectuelle consacrée au parcours artistique du défunt dramaturge Abdelkader Alloula, à l'occasion du 32e anniversaire de sa disparition.

L'artiste est considéré comme l'un des pionniers du théâtre de la halqa. A l'ouverture de cette rencontre, organisée samedi soir sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avec la contribution du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le directeur du musée Ahmed Zabana, Hichem Sekkal, a annoncé la création d'un espace dédié au mouvement théâtral et à l'expérience d'Abdelkader Alloula dans la salle consacrée à l'histoire de la ville d'Oran, au niveau de la section d'ethnographie du musée.

Cette initiative vise à rendre hommage à cette grande figure artistique dont la renommée a dépassé les frontières nationales et qui a été primée dans plusieurs festivals internationaux de théâtre.

A l'occasion de cet anniversaire, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a publié, récemment, un ouvrage intitulé "Abdelkader Alloula : les nobles ne disparaissent pas", comprenant plus de 40 articles scientifiques et académiques, ainsi que plus de 60 témoignages de ses amis, de membres de sa famille et de personnalités algériennes et étrangères ayant collaboré avec lui, a indiqué l'universitaire Lakhdar Mansouri.

Cet ouvrage important, auquel ont contribué de nombreux universitaires



algériens, ainsi que des chercheurs issus de pays arabes et européens, met en lumière les contributions d'Alloula au théâtre et à la scène culturelle en Algérie

PATRIMOINE

Le Caftan algérien distingué dans une grande cérémonie à Alger

Le Caftan algérien, symbole d'authenticité et d'élégance, a été distingué lors d'un défilé de mode, organisé, samedi à Alger, après le F'tour du 24e jour du mois sacré de Ramadhan, qui a réuni plusieurs personnalités et des stars du monde Culturel et artistique algériens.

Sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, la deuxième édition du Festival, "Fashion Traditional", organisée à l'hôtel "El-Aurassi", a choisi de célébrer la tradition ancestrale et le patrimoine culturel algériens.

L'Organisation des Nations unies pour l'Educational, la Science et la Culture (Unesco) a reconnu le Caftan algérien en décembre 2025 lors de la tenue de sa 20e session à New Delhi, en intégrant explicitement le caftan, la gandoura, la melehfa, le quat et le hafau "costume féminin festif du grand est algérien", une inscription qui valorise le savoir-faire ancestral des artisans de la région et qui confirme l'antériorité de cet habit traditionnel.

En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger et de nombre de comédiens et d'artistes, six modèles femmes, ont mis en valeurs cette tenue

de cérémonie raffinée qui se distingue par ses broderies complexes de haute couture, au fil d'or (fetla ou mejboud) sur du velours ou du satin.

Présentant chacune sa collection, les sœurs Halima, Assia et Asma Djellabi de Souk Ahras, Hiba Cheriet de Guelma, Aïcha Bennari de Annaba et Nibel Rezgui d'Alger, ont fait montre de leurs savoir-faire respectifs, sublimant les différents modèles du Caftan, allant ainsi, du classique, comme le Caftan du Cadi constantinois, aux créations modernes et épurées.

Six à huit mannequins animant chacun des défilés, ont porté le rendu de ces six grandes couturières, qui ont "bien mérité d'être mises sous les projecteurs", de l'avis d'une spectatrice présente à cette soirée.

Les invités de ce grand événement ont pu apprécier, entre autres pièces présentées lors de ces défilés, le Caftan constantinois (qatifa), incontournable des mariées dans l'Est algérien, en velours lourd et célèbre pour ses broderies denses en mejboud doré.

Le Caftan d'Alger, traditionnellement plus léger, qui peut être en velours ou en soie dans différentes couleurs, avec des broderies plus fines, a également été très ap-

plaudi. Autres modèles de Caftan présentés, celui dit "moderne", réinventé dans diverses conceptions par les six femmes-stylistes, qui ont combiné des coupes contemporaines avec des techniques ancestrales, souvent avec des manches larges et des ceintures travaillées.

Le Caftan en velours, synonyme de luxe, très prisé en hiver, lors de soirées ou de cérémonies, a lui aussi été de la soirée.

Chacune des collections des sœurs Djellabi, celle de Hiba Cheriet, Aïcha Bennari et Nibel Rezgui, ont toutes valorisé le Caftan, porté ouvert ou fermé et associé au Karakou, la Chedda, la Djeba, Serouel chelka, ainsi qu'aux robes représentant toutes les régions d'Algérie.

Cette soirée patrimoniale a été agrémentée par la voix suave de la chanteuse, Yasmine Belkacem et les cadences et mélodies envoûtantes des troupes de Constantine, "Behdjet K'sentina" (Aïsaoua), dirigée par Boudraâ Temmam et "El Safwane Dar Bernou", sous la direction de Mustapha Sôfa.

A l'issue de cette grande soirée, des trophées honorifiques ont été remis par les organisateurs, aux six couturières.

APS

que cette publication, réalisée en hommage au défunt, est "complète et fidèle", et permettra aux nouvelles générations pratiquant le théâtre de découvrir son parcours. De son côté, le critique théâtral Bouziane Benachour a évoqué dans son intervention la relation d'Abdelkader Alloula avec la presse et ses œuvres, soulignant qu'il a su développer le théâtre populaire à travers l'écriture et la mise en scène, tout en réussissant à allier le patrimoine culturel aux techniques modernes de la pratique théâtrale. L'artiste de théâtre Ghouti Azri a également témoigné des réalisations d'Abdelkader Alloula au Théâtre régional d'Oran, ainsi que de son initiative de créer la coopérative théâtrale "1er Mai", considérée comme la première expérience de coopératives théâtrales en Algérie.

Lors de cette rencontre, marquée par la présence de nombreux intellectuels, artistes et chercheurs en théâtre, un film documentaire retraçant le parcours artistique d'Abdelkader Alloula (1939-1994), réalisé par le journaliste Issam Belkedrouci, a également été projeté.

Pour rappel, le défunt Abdelkader Alloula, considéré comme l'un des artisans majeurs du mouvement théâtral national et l'un des fondateurs du théâtre de la halqa, a laissé un riche patrimoine artistique, avec des œuvres telles que "El-Adjouad", "El-Litham", "Homk Slim", ainsi que d'autres pièces emblématiques.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: TIPAZA
DAIRA: KOLEA
COMMUNE: KOLEA
NIF: 096242359568208.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N°:08...../2026

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Kolea, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour le projet suivant:

- 1- L'Assemblée communale a adopté la délibération N°:08...../2026, en date du 10/03/2026, relative à la mise en adjudication de l'entretien et de la réparation des routes communales de la commune de Kolea.
- 2- Le cahier des charges rempli et signé portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- Le dossier de candidature doit être rempli, cachet, signé et daté selon le modèle joint au cahier des charges.
- 4- La liste des moyens humains doit être justifiée par la présentation des attestations d'affiliation de CNAS en cours de validité accompagnées par des copies des diplômes, attestation de mise à jour CNAS et CACOBATH pour les ouvriers en cours de validité, CASNOS pour le gérant en cours de validité.
- 5- La liste des moyens matériels justifie par les présentations des cartes grises assurances « attestations de contrôle technique pour le matériel roulant, par les factures d'achat et PV d'huissier de justice ou PV d'expert agréé pour le matériel non roulant.
- 6- Attestation de bonne exécution pour au moins un projet de même nature délivrées par le maître d'ouvrage public d'un montant supérieur ou égale à 60.000.000,00 DA.
- 7- La moyenne des Chiffres d'affaires des trois dernières années (2022-2023-2024) d'un montant supérieur ou égale à 60.000.000,00 DA.
- 8- Quittement de paiement des droits du cahier des charges.

2- Offre Technique :

- La déclaration à soumettre dûment remplie et signée, cachet et datée selon le modèle joint au cahier des charges.
- Le cahier des charges rempli et signé portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique rempli, signé, cachet et daté selon le modèle joint au cahier des charges.

Planning des travaux signé et cachet.

3- Offre Financière :

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cachet et datée selon le modèle joint au cahier des charges.
- Bordereau des prix unitaires rempli, signé cachet et daté.
- Détails quantitatifs et estimatifs dûment remplis et signés, cachet et daté.
- Les offres devront être déposées au siège de la commune de Kolea, (bureau des marchés) dans trois enveloppes avec la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».
- Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

Ne Pas Ouvrir
Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres
A Monsieur Le Président De L'APC De KOLEA
Avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°:08...../2026

Le dépôt des plis doit être le dernier jour de la préparation des offres. L'heure limite de dépôt 12h00 mm.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouvertures des plis programmée le jour de la fin de la date de dépôt des offres à 13h00 mm au siège de l'APC (salle de Réunion)

La durée de validité des offres limitées par 90 jours + la durée de préparation des offres à partir de la date d'ouverture des plis.

La durée de préparation des offres limitées par 15 jours à partir de la première parution sur le BOMOP ou le portail électronique ou presse écrite ou presse électronique

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à partir De dernier jour de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2616008972 du 16/03/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10

Maison de retraite Saison 1



Pour tenter de sauver leur foyer, les anciens décident d'organiser un gala de charité afin de récolter des fonds destinés à les aider à parvenir à leurs fins. Après avoir fait un malaise cardiaque, Alfred, qui se remet doucement mais sûrement, accuse la jeune Inès d'en être responsable. Les anciens se lancent alors dans une enquête, déterminés à en savoir plus sur elle et sur ses réelles motivations...

France 2 21:10

L'art du crime Saison 8



Un tueur en série lettré semble sévir dans la région. Un documentaliste a été retrouvé dans la forêt de Chantilly, tué à l'arme blanche. La funeste mise en scène de sa dépouille fait référence à un tableau du peintre Raphaël. Les premiers éléments de l'enquête mettent Antoine et Florence sur la piste de Patricia Richter, une écrivaine à succès. Une rivalité existait entre deux de ses proches collaborateurs. Pendant ce temps, Antoine et Florence continuent à démêler l'écheveau de leurs sentiments complexes...

France 3 21:10

L'hermine



Michel Racine (Fabrice Lucchini), président de la cour d'assises de Saint-Omer, est un personnage aigri, connu pour appliquer de lourdes peines. Alors que sa femme vient de le mettre à la porte, Racine, grippé et solitaire, préside un procès pour homicide. En appelant les jurés, il reconnaît parmi eux Ditte Lorenzen-Coteret (Sidse Babbett Knudsen), une femme qu'il a autrefois aimée. Dès le début du procès, Martial Beclin, l'accusé, nie catégoriquement avoir tué la victime (Victor Pontecorvo).

CANAL+ 21:06

Un prophète Saison 1



Faisant écho à la société actuelle, cette série dérivée du film plante le décor en prison et l'étend hors les murs, dans les cités de Marseille. On suit ainsi Malik, jeune immigré (Mamadou Sidibé dans ses premiers pas d'acteur), incarcéré pour possession de drogue. Son destin est façonné par ses rencontres, dont celles d'un bibliothécaire qui devient son mentor et de Massoud (Sami Bouajila), un promoteur véreux.

6 21:10

Mariés au premier regard Saison 10 - Épisode 4



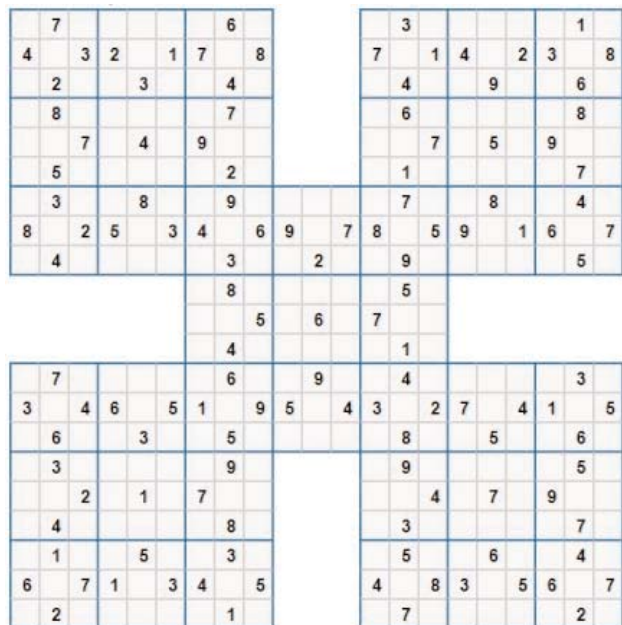
Au cours de cette dixième saison, c'est au tour de 16 célibataires, âgés de 27 à 43 ans, de s'en remettre à la science pour trouver l'âme soeur. Parmi les particularités de cette édition, Mélanie participe à l'aventure accompagnée de sa soeur cadette Lucile. Malgré leurs différences de caractère, elles sont confidentes l'une de l'autre et communiquent quotidiennement. Inscrite à l'expérience depuis trois ans, Laurry, elle, aspire à une histoire d'amour exceptionnelle et se montre exigeante dans ses critères. Originaire de Marseille, Laurent espère trouver une épouse qui partagera sa vision unique où amour et humour s'entremêlent.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2949

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

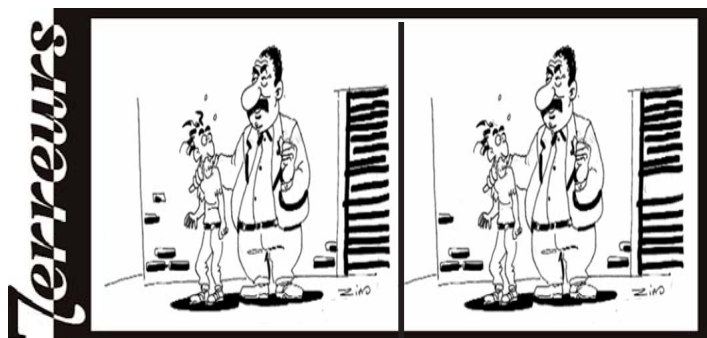
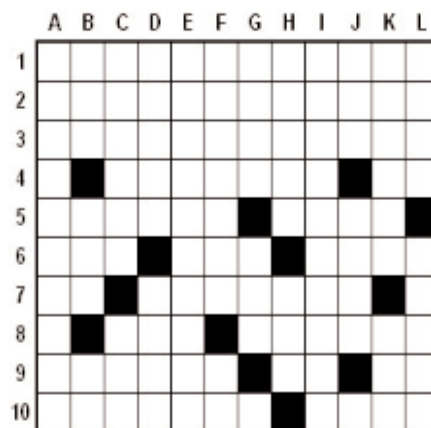


Le sens de la vie personnelle est de retourner à l'enfance, ou plutôt de faire apparaître à nouveau l'enfant qui jamais n'a disparu.
Georg Groddeck

Mots croisés n°2949

Horizontalement:
1 - Par la force
2 - Mettras de côté
3 - Referais les mêmes fautes
4 - Diminuer la hauteur - A payer
5 - Halera - Avoir une réalité
6 - Element d'atmosphère - Refuse d'admettre - Affluent de la Seine
7 - Surgi - Ensemble de carreaux
8 - Voie lactée - Riche en grains
9 - Passer au large - Préposition - Pouffé
10 - Absorber - Ostracisme

Verticalement:
A - Dignes d'estime
B - Coup gagnant - Et parfois bécasse - Distingué
C - Amateur de la tournée des grands ducs - Rivelaine
D - Base de mesure - Hâtivement
E - Rajeunir
F - Faisait de même - Chauffeur de Cléopâtre
G - Prise en public - Suite de dunes
H - Rivière alpine - Mesure agraire
I - Producteur de monstres
J - Echo emplumé - Vraiment peu
K - Escarpés - Canton de Guillaume Tell
L - Sorti - Fin de somme



obéir		cousins des autruches enrichie	nourrice de Dionysos émanés	genre de viorne interpellera	homme misérable	ruines	rideau
horriblement					juridiques	aboutir	
caissières belle déesse			dominer vanne de plongeur				longues suites de siècles
jouera						Irlande chez elle arçon du physicien	
trou de poutre		niais citées		généreuse sensuelle			diminuas la voileure
pronostiqueras		couvert d'étain	crier tel un ovin autrefois S.D.N.			agence spatiale maladies d'oreille	
surpris					saint en raccourci consentirent	festin de berger petit projecteur	gestionnaires
cède				presque amies chef d'état		troufion américain dieu marin	
armes de chevalier	poussé dirigeant féminin		manipulera proche parente	passeras au large déchiffrerai			
intention		fait par le vent plat de service			monnaie japonaise moyen d'action		filtres de tuyaux
possessif			canaux de vessies troublée		article de souk faire l'important	résumé de texte partie d'écluse	
broiera				est dans la lune tirez sur l'aviron		marque d'infinitif fixer sur la bague	
préjudice très attirante			raillé maison de moujik				naturel
contestes				personnel coordination		filet lumineux ceinture japonaise	
soustrait			restera grande ouverte		matière de fauteuil crack	vent du Nord	
succédané					tours de bobine		

Solution

[illegible]

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	N	U	M	I	L	I	T	A	R	I
2	E	C	O	N	O	M	I	S	E	R	A	S
3	R	E	C	I	D	I	V	E	R	A	I	S
4	I	■	E	T	E	T	E	R	A	■	D	U
5	T	O	U	E	R	A	■	E	T	R	E	■
6	A	I	R	■	N	I	E	■	O	I	S	E
7	N	E	■	V	I	T	R	A	G	E	■	V
8	T	■	P	I	S	■	G	R	E	N	U	E
9	E	V	I	T	E	R	■	E	N	■	R	I
10	S	U	C	E	R	A	S	■	E	X	I	L

STREET. ARIZONA. CREPINE
• NERES. GERANTEE. AIN
VETTINGES. NEREE. SE
• MEINER. OTTERES. SAS. OB
HERE. AR. SPOT. LEVIER.
• LERALLER. OPINERENT. A
OBER. LASCIVIE. TRONER
• ARTERTERA. REINE. RAMER
INORROBINNET. LIRAIS. EE
• ISSUS. ONU. SOEUR. I SB
EMERES. EVOQUEUES. E
• ORNRES. ETAMMES. SALADIES
OBVEMPERER. PRESSIDENTT
• AV. V. O. P. C. E. D. P. S. O.

TENNIS DE TABLE

L'Algérie présente au tournoi international de Tunis (messieurs et dames)

L'Algérie participera, aux côtés de 34 autres pays au tournoi international seniors de tennis de table (messieurs et dames), abrité par la Tunisie, du 24 au 29 mars, a annoncé la Fédération tunisienne de la discipline.

Outre l'Algérie, le rendez-vous tunisien regroupera un total de 128 pongistes représentant: Tunisie, Belgique, Brésil, Bahreïn, Cameroun, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne, France, Allemagne, Hong Kong, Inde, Italie, Japon, Corée, Madagascar, Malaisie, Moldavie, Mexique, Monaco, Philippines, Nigeria, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Taipei chinois, Turquie, Ukraine, Etats-Unis et Russie.

Le programme du tournoi qui se déroulera au Palais des sports d'El Menzah, compren-

dra des épreuves de simple, de double garçons, de double filles ainsi que de double mixte.

La même source a souligné que le tournoi international de Tunis enregistrera la participation de plusieurs joueurs bien classés au niveau mondial, notamment le Français Flavien Coton (28e mondial) et le Japonais Kiruto Shinozuka (33e) chez les messieurs, ainsi que la Sud-Coréenne Joo Shinhee (17e) et la Japonaise Miu Kihara (23e) chez les dames.



MARATHON

2^{ème} meilleur chrono de l'histoire pour l'Ethiopienne Fotyen Tesfay

L'Ethiopienne Fotyen Tesfay, 7ème des JO de Paris sur 10.000 m, a signé dimanche à Barcelone le deuxième meilleur chrono de l'histoire du marathon en bouclant les 42,195 km en 2 heures 10 min et 53 secondes.

Pour ses débuts en marathon, l'athlète de 28 ans a signé la deuxième meilleure performance de l'histoire, juste derrière les 2 heures 09 min 56 de la Kényane Ruth Chepngetich qui avait établi le record du monde en 2024 à Chicago. Chepngetich purge actuellement une suspension de trois ans pour dopage à la suite d'un contrôle positif à l'hydrochlorothiazide, un diurétique interdit, mais ses résultats ont été annulés à partir de mars 2025 donc son record du monde tient toujours.

"Mon plan était de m'attaquer au record du monde aujourd'hui mais il y avait beaucoup de vent et je n'ai pas réussi à pousser encore plus en fin de course", a réagi Tesfay après la course, dans des propos rapportés par la Fédération internationale d'athlétisme. "Aujourd'hui je n'ai pas réussi mais pour le prochain marathon j'aimerais essayer de nouveau.". Septième du 10.000 m des JO de Paris-2024 et 8e sur la même distance des Mondiaux-2025 à Tokyo, Tesfay faisait dimanche à Barcelone ses débuts en marathon après des performances déjà remarquées en semi-marathon (record en 1h 03:21 en 2024, troisième meilleure performeuse de l'histoire). Chez les messieurs, l'Ougandais Abel Chelangat s'est imposé à Barcelone en 2h 04 min 57.

APS

ATHLÉTISME

La course féminine des Sablettes reportée en raison des intempéries

La course pédestre "cinq kilomètres féminin sur route", prévue ce dimanche matin, sur la promenade des Sablettes à Alger, a dû être reportée à une date ultérieure, en raison des intempéries, selon les organisateurs.

"Les importantes chutes de pluie annoncées par la météo allaient sûrement perturber le bon déroulement de cette course, et après réflexion, il a été décidé de la reporter à une date ultérieure", ont-ils indiqué dans un communiqué.

Destinée uniquement à la gente féminine, cette course, inscrite au programme des différentes festivités pour célébrer la Journée internationale de la femme, était initialement prévue le 8 mars.

Elle a été reportée une première fois (au 15 mars) pour des raisons organisationnelles, faisant que cet ajournement

soit donc le deuxième, en l'espace d'une semaine. "Nous n'avons arrêté aucune nouvelle date pour le déroulement de cette course, mais ce sera probablement après le retour du soleil", a-t-on ajouté de même source.

Cette course pédestre est organisée par l'Association pour la promotion du sport féminin de la wilaya d'Alger, en étroite collaboration avec la Direction des sports et loisir d'Alger.

CHAMPIONNAT HIVERNAL CENTRE-EST
La 2^e journée reprogrammée mercredi

La deuxième journée du Championnat hivernal Centre-Est, initialement prévue le samedi 14 mars au stade d'athlétisme de Souk El Ténine (Béjaïa) et qui n'a pu se dérouler à sa date initiale en raison des fortes pluies, a été reprogrammée le mercredi 18 mars, selon les organisateurs.

Cependant, "aucun athlète ne sera ajouté à la liste des participants. Les candidats figurant sur la start-list déjà publiée se-

ront les seuls à participer", a assuré la Ligue d'athlétisme de Béjaïa, organisatrice de l'événement.

Cette compétition régionale, ouverte uniquement aux clubs du centre et de l'Est, devait se dérouler initialement dans les soirées du 13 et 14 mars, au stade d'athlétisme de Souk El Ténine.

La première journée, disputée vendredi, s'était déroulée dans de bonnes conditions.



KARATÉ DO / TOURNOI PREMIER LEAGUE DE ROME

Médaille de bronze pour l'Algérienne Louisa Abouriche



La karatéka algérienne Louisa Abouriche (-55 kg) a remporté la médaille de bronze du tournoi international "One Premier League de Rome", après sa victoire devant la Russe Liaskalo Sofia (0-0) sur décision des juges-arbitres, dimanche à Rome. La médaille d'or de la catégorie est revenue à la Bosnienne Sipovic Nejra, devant l'Italienne Lallo Viola, médaillée d'argent. La deuxième médaille de bronze a été décrochée par l'Egyptienne Youssef Ahlam.

Un peu plus tôt, Cylia Ouikène (-50 kg) avait remporté la médaille d'ar-

gent après sa défaite face à la Vénézuélienne Salazar Yorgelis (6-3), en finale disputée dimanche à Rome. La sélection algérienne de Karaté Do s'est engagée avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi "One Premier League de Rome", en présence des plus grands champions mondiaux dans la spécialité Kumité.

Les autres représentants algériens sont : Rayane Sekouar (-50 kg), Hocine Daikhi (+84 kg), Anis Helassa (-67 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Oussama Zaid (-75 kg) chez les messieurs.

COUPE DE LA CAF (QUART DE FINALE/ALLER) AL MASRY 1-1 CRB Le Chabab en route vers les demi-finales

Pour le compte de la première manche des quarts de finale de la coupe de la CAF Le CR Belouizdad a réalisé une excellente opération samedi en tenant en échec Al Masry SC au stade du port said sur le score (1-1), en quart de finale aller de la Coupe de la CAF aller.

Par F Menad

Un résultat positif pour les Rouge et blanc de belouizdad. Les hommes de Saad Ramovic dans une position favorable avant la manche retour prévue samedi prochain au stade Nelson Mandela de Baraki.

Dominés durant une bonne partie de la première période, les Belouizdads ont pu compter sur un grand gardien du jour Farid Chaâl impérial dans les cages pour préserver leurs chances.

Les Égyptiens ont dominé presque toute la première période dès l'entame et se sont procuré plusieurs occasions franches, sans parvenir à tromper la vigilance du portier du Chabab, dès le premier quart d'heure de jeu. Temine s'élève plus haut que tout le monde sur un centre venu de la gauche et place une tête puissante, mais Chaâl a sorti toute sa classe pour dévier le cuir en corner.

À la 30e minute, le gardien du CRB se distingue encore en repoussant une frappe dangereuse du même Temine, qui s'était présenté seul face à lui son tire passe légèrement à côté du bois gardé par Chaâl. Juste après cette occasion,

les locaux ont rapidement pris le contrôle des opérations, se montrant les plus dangereux en début de rencontre. Mouneder Temine s'est procuré la première véritable occasion après un bon service de Karim El Eraki, mais Farid Chaâl a parfaitement répondu.

Al Masry a continué à insister, notamment par des frappes lointaines de Mostafa El Aash et Mahmoud Hamada, tandis que Chaâl s'est encore illustré avec une parade importante face à Temine au milieu de la première période, à la fin de la première période les belouizdads ont plusieurs opportunités avant la pause est venue de Mohamed Hammouda, dont la tentative à bout portant est passée.

Le dernier rempart algérien confirme sa grande forme juste avant la pause (45e) en captant sereinement une tentative de Salah Mohsen à l'entrée de la surface. Après la pause citron la formation

AL Masry, ont fini par de faire la différence. À la 55e minute, l'arbitre accorde un penalty à Al Masry après intervention de la VAR. Initialement averti pour simulation après un contact avec Bekkour, Temine voit finalement la déci-



sion revue. Salah Mohsen se charge de la sentence et trompe Chaâl pour donner l'avantage aux locaux.

Malgré ce but, le gardien du Chabab continue de maintenir son équipe à flot. À la 70e minute, Chaâl est battu sur une tête de Salah Mohsen, mais la barre transversale vient sauver les Belouizdads. Les coéquipiers de Farid Chaâl n'ont pas baisser les bras tentent alors de réagir et passent tout près de l'égalisation à la 83e minute. Sur un centre en retrait venu de la gauche, Belhocini frappe du

premier coup, mais le ballon heurte le poteau avant de revenir dans les bras du gardien d'Al Masry, les hommes de Saad Ramovic trouve finalement la faille dans le temps additionnel. Profitant d'un ballon mal dégagé par la défense d'Al Masry,

Lofti Boussouar déclenche une reprise de volée du gauche à l'entrée de la surface qui ne laisse aucune chance au gardien égyptien. Une égalisation méritée pour les Belouizdads, récompensés pour leur réaction dans le dernier quart d'heure.

Grâce à ce résultat précieux à l'extérieur, le CRB aborde le match retour avec confiance. La qualification pour les demi-finales de la Coupe de la CAF se jouera samedi prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h), où les du technicien Saad Ramovic tenteront de concrétiser du résultat du match aller. Avec ce match nul, le Chabab préserve toutes ses chances pour atteindre une deuxième qualification pour une demi-finale africaine après celle de 1996.

F.M

COUPE DE LA CAF (QUART DE FINALE/ALLER) MANIEMA UNION (2-1) USMA Défaite de l'USM Alger face Maniema Union Lubumbashi

Par F Menad

Le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, L'USMA, a perdu (2-1) contre Maniema union United (Nigeria), en 16e de finale "aller" disputé dimanche à Lubumbashi.

Les Usmistes, ont bien débuté la rencontre mais ce sont inclinés face à l'AS Maniema Union sur le score de deux buts à un, à l'occasion du quart de finale aller de la Coupe de la CAF. Dans des conditions particulièrement compliquées, les Rouge et Noir reviennent d'un déplacement difficile avec un léger retard, mais gardent encore toutes leurs chances avant la manche retour. Les Draoui est consorts ont abordé cette rencontre dans un contexte peu favorable.

En plus d'évoluer loin de leurs bases, les joueurs de l'USMA ont dû composer avec des conditions météorologiques difficiles et un horaire contraignant. À cela s'ajoute le fait d'avoir disputé cette rencontre à jeun en plein mois de Ramadan, un facteur non négligeable dans l'intensité physique dans un match intercontinentale. Sur le terrain, les deux équipes ont entamé la rencontre avec prudence. Le round d'observation s'est prolongé durant



une bonne partie de la première période. Le ballon a surtout circulé au milieu de terrain, où s'est concentré l'essentiel du jeu. Les Usmistes ont tenté de monter progressivement en régime, mais ont manqué de vitesse et de créativité pour déstabiliser l'arrière-garde congolaise.

La première véritable action dangereuse a eu lieu à la 41e minute et elle a été décisive. L'arbitre a sifflé un penalty en faveur de l'AS Maniema Union à la suite d'une main dans la surface de réparation des

rouges et noirs. L'attaquant des Maniema union s'est chargé de l'exécution et a pris à contre-pied le gardien Oussama Benbot avec beaucoup de sang-froid. Ce but a fait sortir les Rouges et Noir dans leurs coquille mais son parvenir ou quoique ce soit le gardien de Maniema union durant la première, sur le score de 1 but à zéro que l'arbitre de la rencontre a envoyé les 22 acteurs aux vestiaires sur le score de (1-0) pour la formation congolaise. Au retour des vestiaires le technicien Sénégalais, Lamine

N'Diaye, a tenté de relancer son équipe en procédant à deux changements : Mohamed Bouderbala et Brahim Benzaza ont remplacé Dramane Kamagate et Glody Likonza. Les Rouge et Noir sont revenus avec un visage plus meilleur que la première période durant les 20 minutes de jeu de deuxième half sous une pluie battante, rendant la pelouse impraticable et compliquant encore davantage les conditions de jeu.

Les efforts de l'équipe de Soustara ont fini par être ré-

compensés à la 53e minute. Après recours à la VAR, l'USMA a obtenu un penalty indiscutable. Ahmed Khaldi s'est chargé de la transformation et a égalisé, après l'égalisation des poulains de N'diaye semblait avoir remis les Usmistes dans le match. Mais alors qu'ils tentaient de prendre l'avantage, ils se sont fait surprendre. À la 65e minute les congolais de Maniema union, sur un coup franc venu de la gauche, Moanda a surgi dans le dos de Che Malone pour tromper une seconde fois Oussama Benbot et redonner l'avantage à l'équipe locale (2-1). Les Khaldi est ses camarades n'était pourtant pas loin d'arracher l'égalisation à deux minutes de la fin de la rencontre à la 88e minute, Ahmed Khaldi s'est présenté sur la droite, a évité la sortie du gardien adverse et tenté un lob inspiré. Le ballon prenait la direction du but avant de heurter le montant, laissant les Usmistes à quelques centimètres du but égalisateur, malgré cette défaite, les Rouges et Noir restent confiants pour le match retour pour ce qualifié au stade du 5 juillet pour ce qualifié pour les demi-finales de la coupe de la CAF. Le match retour est prévu le dimanche le 22 mars au stade du 5 juillet Alger.

F.M

CAN-2026 U17 (QUALIFICATIONS/ ZONE UNAF) Les Cadets algériens entament leur préparation à Alger

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) a entamé samedi son dernier stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu du 22 mars au 5 avril en Libye, qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Avec un effectif réduit, la première séance d'entraînement s'est déroulée en soirée sous la conduite du sélectionneur national, Amine Ghimouz. La séance a débuté dans la salle de sport du centre avant de se poursuivre sur l'un des terrains du CTN, avec un programme essentiellement axé sur des exercices légers. La préparation se poursuivra jusqu'au 18 mars, date à laquelle sera dévoilée la liste finale des joueurs retenus

pour prendre part à ce tournoi, prévu du 22 mars au 5 avril à Benghazi.

Selon le calendrier dévoilé par l'UNAF, les Algériens débiteront face à leur homologue libyens, le mardi 24 mars au stade international de Benghazi (16h00), avant d'enchaîner en défiant le Maroc, le vendredi 27 mars au stade Al-Ittihad Al-Askari (15h00).

Exemptés de la troisième journée, les cadets algériens re-

prendront la compétition en croisant le fer avec la Tunisie, le jeudi 2 avril au stade international de Benghazi (15h00), avant de boucler le tournoi face à l'Egypte, le dimanche 5 avril, toujours au stade international de Benghazi (13h00).

Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue desquelles les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la CAN-2026 U17.



ÉQUIPE NATIONALE (U20) Double confrontation amicale face à l'Egypte au Caire (FAF)



La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) disputera deux matchs amicaux face à son homologue égyptienne au Caire les 27 et 30 mars courant, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Ces deux rencontres entrent dans le cadre du stage de préparation des jeunes "Verts", prévu durant la prochaine fenêtre internationale, du 22 au

31 mars 2026, en vue de préparer les prochaines échéances, précise le communiqué de la FAF.

La même source indique que la préparation pour ces deux matchs amicaux débutera à Alger, avant le départ de la délégation pour Le Caire le 24 mars.

La sélection nationale de cette catégorie d'âge, dirigée par le sélectionneur Rezki Neïder, avait déjà effectué un stage

de préparation du 18 au 21 janvier dernier au Centre technique régional de Tlemcen, avec la participation de 27 joueurs évoluant dans le championnat national, dans le but de les superviser et de retenir les meilleurs éléments en vue des prochaines échéances.

Ces préparatifs s'inscrivent dans le cadre de la préparation aux éliminatoires régionales qualificatives à la Coupe d'Afrique des nations 2026.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 23^E) Résultats complets et classement



Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 23^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, complétés samedi en soirée.

NC Magra - MO Bejaia	0-2
USM Annaba - HB. Laïd	1-0
NRB B. Oulbane - IBK. El Khechna	2-0
JS Bordj Menaïel - US Biskra	0-1
NRB Teleghma - MO Constantine	0-1
US Chaouia - MSP Batna	3-0
AS Khroub - CR Béni Thour	2-0
CA Batna - JSD Jijel	2-1

Classement :	Pts	J
1). CA Batna	50	23
2). US Biskra	46	23
3). US Chaouia	44	23
4). MO Béjaia	43	23
5). JSD Jijel	41	23
6). USM Annaba	40	23
7). NRB Teleghma	35	23
8). NC Magra	32	23
9). MO Constantine	30	23
10). NRBB Oulbane	27	23
11). CR Béni Thour	26	23
12). AS Khroub	24	23
13). JSB Menaïel	23	23
14). MSP Batna	20	23
15). IBK El-Khechna	17	23
16). HBC Laïd	3	23

LIGUE 1 MOBILIS - TRANSFERT L'entraîneur tunisien Khaled Benyahia de retour au Mouloudia

La Direction du MC Alger a annoncé dimanche avoir confié, jusqu'en 2027, les commandes techniques de son équipe seniors à l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, en remplacement du sud-africain Rhulani Mokwena, qui a présenté sa démission la veille, pour rejoindre le championnat libyen.

"Le contrat de Benyahia s'étendra jusqu'en juin 2027. Il prendra ses fonctions dès dimanche soir, pour commencer à préparer le prochain match

de championnat, prévu mercredi contre l'USM Khnechela", a détaillé la Direction mouloudéenne dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Le club a expliqué son choix de confier les commandes de la barre technique à Benyahia, plutôt qu'à un autre, par le fait qu'il connaît très bien la maison et que son dernier passage chez "Le Doyen" a été couronné de succès, avec le titre de champion et la Supercoupe

d'Algérie. "Benyahia avait atteint également les quarts de finale de la Ligue des champions, faisant que son parcours avec nous ait été un des plus satisfaisant, d'où la décision de refaire appel à ses services", a-t-on ajouté.

La Direction du MCA a tenu à remercier également le Sud-africain Rhulani Mokwena "pour tout ce qu'il a apporté au club, lui et les autres membres de son staff, en leur souhaitant bonne chance dans la suite de leur parcours".

LIGUE 2 L'ASM Oran relance ses chances de montée après six victoires consécutives

L'ASM Oran a poursuivi sa belle remontée au championnat de Ligue 2 de football (groupe Centre-Ouest) en signant une sixième victoire consécutive, un succès qui lui a permis de se hisser à la troisième place du classement et de revenir ainsi dans la course à l'accession.

Cette série positive a débuté depuis l'arrivée de l'entraîneur Driss Betayeb à la tête de la barre technique de l'équipe, en remplacement de Moufidi Cherdoud. Le nouveau coach a réussi un parcours sans faute en récoltant 18 points sur 18 possibles, un départ idéal qui a redonné confiance aux joueurs de la formation de "M'dina J'dida".

Dans ce contexte, le président du club, Mehdi Brahimi, a salué le travail accompli par le staff technique dirigé par Betayeb, soulignant que le nouvel entraîneur a démontré de grandes compétences depuis sa prise de fonctions. Il a également rappelé que Betayeb est un pur produit du club, ayant déjà porté les couleurs de l'ASM Oran en tant que joueur chez les juniors et les espoirs. Par ailleurs, Brahimi s'est



montré optimiste quant à la capacité de son équipe à terminer la saison à l'une des deux places qualificatives (2^e ou 3^e) pour le "play off", estimant que la JS El Biar semble la mieux placée pour s'emparer de la première place, synonyme d'accession directe.

L'ASM Oran espère désormais capitaliser sur cette dynamique positive pour continuer à engranger des points lors des prochaines journées, dans

l'objectif de mettre fin à de longues années d'attente et de retrouver l'élite du football algérien. Pour rappel, l'ASM Oran a quitté la division d'élite il y a près de dix ans. Depuis, le club a souvent joué les seconds rôles en Ligue 2, avant de voir se dessiner cette saison une nouvelle opportunité de revenir dans la course à la montée, et ce, après 23 journées de championnat.

APS



MAN CITY

LE TITRE EN PL, RODRI N'ABDIQUE PAS

Manchester City a-t-il dit adieu au titre ? Après la victoire d'Arsenal contre Everton (2-0), les Skyblues ont laissé les Gunners s'envoler en tête du classement suite à leur match nul contre West Ham (1-1) samedi. Neuf points séparent désormais le leader de son dauphin, qui compte un match de retard. Mais ne comptez pas sur Rodri (29 ans, 18 matchs et 1 but en Premier League cette saison) pour rendre les armes... "On ne va pas baisser les bras, on va continuer à se battre. On sait que ça va être difficile, car on sait par expérience ce qu'il faut pour gagner. Je pense que l'écart est trop grand, mais on va se battre jusqu'au bout. C'est le moment de ne rien regretter", a déclaré le milieu de terrain espagnol en zone mixte. Pour rappel, le choc entre les deux équipes aura lieu mi-avril, à l'Etihad Stadium.

REAL MADRID ARBELOA RÉUNIT SES CADRES EN URGENCE

Le Real Madrid traverse une période très tendue en interne. Selon Marca, Alvaro Arbeloa a organisé une réunion d'urgence à Valdebebas avec plusieurs cadres du vestiaire avant le match contre Elche dans un contexte marqué par une cascade de blessures. Avec la blessure de dernière minute de Raul Asencio, l'entraîneur madrilène compte désormais dix absents.

Le champion du monde 2010 a donc échangé avec Antonio Rüdiger, Aurélien Tchouaméni, Federico Valverde et Vinicius Junior afin d'évaluer leur état physique et de décider s'ils pouvaient enchaîner les efforts, alors que la Maison Blanche doit aussi préparer son retour contre Manchester City en Ligue des Champions et le derby face à l'Atletico Madrid.

Le coach menregue a toutefois salué l'état d'esprit de son groupe : "J'ai des joueurs qui lèvent la main pour faire un nouvel effort."

INTER CONFIANCE MAINTENUE POUR CHIVU

Malgré la défaite dans le derby et une saison marquée par l'élimination prématurée en Ligue des Champions contre Bodo/Glimt, Cristian Chivu conserve la confiance de la direction de l'Inter. Selon La Gazzetta dello Sport, l'entraîneur roumain devrait rester en poste la saison prochaine, sauf retournement de situation inattendu.

Le club lombard envisagerait même de prolonger son contrat, actuellement valable jusqu'en juin 2027. Les dirigeants nerazzurri apprécieraient le travail réalisé par l'ancien défenseur central milanais en dépit d'un contexte sportif un peu plus compliqué ces dernières semaines.

GETAFE L'EXPULSION IMPROBABLE D'AQBAR

L'Atletico Madrid a décroché samedi une quatrième victoire consécutive en championnat contre Getafe (1-0). Un succès marqué par le but splendide de Nahuel Molina, mais aussi par l'expulsion étonnante d'Abdel Aqbar. Le défenseur marocain a en effet reçu un carton rouge pour avoir touché les parties intimes d'Alexander Sorloth en début de seconde période. Un geste involontaire selon le principal intéressé.

"Je tiens à préciser que je n'avais pas l'intention de toucher le joueur à cet endroit. Au football, on se touche, on se percute, mais je n'ai pas pensé à le toucher à cet endroit. Sur la vidéo, on voit clairement que je ne regardais pas pour le toucher là. Je jure sur ma famille que je ne voulais pas le toucher là", a déclaré Aqbar au micro de Movistar.

ARSENAL DOWMAN FAIT HALLUCINER ARTETA

Auteur d'une entrée décisive contre Everton (2-0), le milieu offensif d'Arsenal Max Dowman (16 ans, 7 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) est devenu samedi le plus jeune buteur de l'histoire de la Premier League. Son entraîneur Mikel Arteta s'en souviendra.

"C'était un beau moment. En particulier du fait de la manière dont le but a été construit : nous avons eu 10, 15 secondes pour savourer ce qui allait arriver. C'était magique, tous les joueurs ensemble, à sauter, le public...", a raconté le manager des Gunners au micro de Sky Sports. "Ce n'est pas seulement son but, je pense qu'il a changé la rencontre. A chaque fois qu'il a eu le ballon, sa vitesse, il provoque, et il m'a semblé que nous étions plus menaçants avec lui. Faire ça à son âge, dans ce contexte avec la pression, l'attente de la victoire, ce n'est juste pas normal", a ajouté l'Espagnol.

Du haut de ses 16 ans, Dowman a porté Arsenal vers une avance de neuf points sur Manchester City, qui a été tenu en échec par West Ham (1-1) plus tard dans la journée. Il s'agit peut-être du tournant décisif dans la course au titre en Angleterre. "Ce que nous faisons, c'est créer des souvenirs, des moments, rappelle Arteta. Je suis sûr que pour de nombreuses années, les gens qui étaient ici se diront : 'J'étais au stade ce jour-là, quand ce gamin de 16 ans a marqué un but tellement important à ce moment de la saison'."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.ora@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - LIBAN

Le président de la République reçoit un appel téléphonique de son homologue libanais

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de son frère, le président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, au cours duquel ils ont évoqué les relations fraternelles unissant les deux pays frères, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, le président de la République libanaise, pays frère, M. Joseph Aoun, au cours duquel ont été évoquées les relations fraternelles unissant les deux pays frères", lit-on dans le communiqué. Les deux Présidents ont également abordé à cette occasion "les agressions répétées contre le Liban frère", a ajouté la même source, précisant que le président de la République a réaffirmé "la solidarité de l'Algérie et sa disposition à se tenir aux côtés du peuple libanais pour surmonter cette crise".



INVESTISSEMENT

L'AAPI et la Holding ACS examinent les moyens de concrétiser des projets industriels stratégiques

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Holding Algeria Chemical Specialties (ACS), conduite par le Président-directeur général (PDG) du groupe, Samir Yahiaoui, afin d'examiner les moyens de concrétiser des opportunités d'investissement prometteuses, indique un communiqué de l'agence.

Cette rencontre s'inscrit dans

le cadre d'une série de réunions de concertation initiées par l'agence avec différents opérateurs économiques, "en vue d'orienter les investissements productifs vers les activités prioritaires et de renforcer la coordination avec les acteurs des secteurs public et privé, au service de l'économie nationale", selon le communiqué.

Lors de cette réunion, M. Yahiaoui a présenté un exposé détaillé sur les activités de la

holding, qui compte quatre groupes industriels et sept entreprises publiques activant dans les domaines du plastique, du papier, du verre et des détergents, en plus des produits parapharmaceutiques. Il a également évoqué les principaux projets ciblés à l'avenir, notamment la production de fibres de verre, de fibres optiques, de carbonate de sodium, de membranes d'osmose inverse, ainsi que du projet de production d'encre. Dans ce cadre, M. Yahiaoui a fait savoir que la holding "s'emploie à chercher des partenaires nationaux ou étrangers, en vue de lancer la concrétisation de ces projets", formulant le souhait de bénéficier de l'accompagnement de l'AAPI à toutes les étapes de leur réalisation.

De son côté, M. Rekkache a exprimé la disposition de l'agence à accompagner la holding ACS dans la mise en oeuvre de ses projets d'investissement, en assurant toutes les facilités nécessaires au soutien de leur achèvement, soulignant que les projets proposés constituent "des opportunités prometteuses pour le développement d'une production locale des matières premières pour les bio-industries, à même de renforcer les chaînes de valeur nationales et de contribuer à réduire la dépendance aux importations".

Il a, également, salué les efforts déployés par le staff dirigeant de ce groupe stratégique pour améliorer sa performance et renforcer sa contribution au développement des industries chimiques et au soutien de l'économie nationale, insistant sur l'importance du secteur des industries chimiques, étant l'un des secteurs névralgiques prioritaires pour l'économie nationale.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

L'offshore, nouvel horizon énergétique : l'Algérie explore un levier stratégique pour l'avenir pétrolier et gazier

La production d'hydrocarbures en offshore s'impose aujourd'hui comme l'un des piliers majeurs de l'approvisionnement énergétique mondial.

Selon les estimations internationales, près de 30 % de la production mondiale de pétrole et environ 27 % de celle du gaz naturel proviennent déjà des exploitations situées en mer.

Dans un contexte marqué par l'évolution des marchés énergétiques et la nécessité de sécuriser les ressources à long terme, l'Algérie semble désormais résolue à investir pleinement ce nouveau champ stratégique, riche de perspectives économiques et géopolitiques.

Au cœur de cette dynamique se trouve le potentiel encore largement inexploité des profondeurs marines.

Plusieurs études indiquent que plus de 20 % des réserves mondiales de pétrole et près de 30 % de celles de gaz pourraient être enfouies sous les fonds marins.

Pour un pays comme l'Algérie, doté d'une façade maritime de plus de 1 200 kilomètres le long de la Méditerranée, ces ressources représentent une opportunité stratégique majeure.

Les spécialistes du secteur énergétique s'accordent à dire que le sous-sol marin algérien renferme des perspectives prometteuses.

Les premières analyses géologiques et géophysiques laissent entrevoir un potentiel important, susceptible d'ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire de l'industrie pétrolière nationale.

Face au déclin progressif de certains gisements conventionnels terrestres, l'exploration offshore apparaît comme une alternative crédible et durable pour maintenir la capacité de production et diversifier les sources d'approvisionnement.

Cette orientation stratégique a d'ailleurs été au centre de plusieurs rencontres internationales consacrées au secteur énergétique.

Lors de la conférence North Africa Petroleum Exhibition and Conference 2025, organisée à Oran, les experts et professionnels du secteur ont largement débattu des perspectives offertes par l'exploration offshore en Afrique du Nord, et particulièrement en Algérie.

Les participants ont souligné que l'exploitation de ces ressources marines ne peut se concevoir sans une approche technologique avancée et des investissements conséquents.

L'exploration et la production en offshore nécessitent en effet des techniques de pointe, des équipements spécialisés et une expertise multidisciplinaire combinant géologie, géophysique et ingénierie pétrolière.

Consciente de ces enjeux, l'Algérie entend renforcer ses capacités dans ce domaine.

Les autorités ont engagé plusieurs initiatives visant à structurer une stratégie nationale dédiée à l'exploration offshore.

Dans ce cadre, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures prévoit l'organisation, du 11 au 13 mai prochain à Alger, d'une rencontre internationale d'envergure consacrée à l'évaluation du potentiel géologique des zones maritimes encore peu explorées.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec European Association of Geoscientists and Engineers, devrait réunir des experts, chercheurs et investisseurs venus de plusieurs pays.

L'objectif est clair : créer une plateforme d'échanges scientifiques et techniques permettant de partager les dernières innovations dans l'acquisition et l'interprétation des données géophysiques, tout en ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de coopération internationale.

Les premières données issues des campagnes d'exploration réalisées ces dernières années confirment l'intérêt stratégique de cette démarche.

Le domaine maritime algérien couvre près de 100 000 km², dont une grande partie présente des caractéristiques géologiques favorables à la présence d'hydrocarbures.

Les travaux de prospection ont déjà permis d'identifier quatre grands bassins sédimentaires offshore le long des côtes méditerranéennes du pays.

Afin d'accélérer l'exploration de ces zones prometteuses, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures a engagé un programme d'investissement estimé à 12 millions de dollars.

Ce financement vise à renforcer les capacités de prospection géophysique et à améliorer la connaissance du potentiel pétrolier et gazier des fonds marins algériens.

Au-delà des perspectives économiques directes, le développement de l'offshore pourrait également renforcer la position géostratégique de l'Algérie sur le marché énergétique régional.

Dans un contexte international marqué par une forte concurrence entre producteurs, la diversification des ressources constitue un atout majeur pour garantir la sécurité énergétique nationale et consolider la place du pays parmi les acteurs clés de l'approvisionnement en énergie.

Ainsi, après plusieurs décennies dominées par l'exploitation des gisements terrestres, l'industrie pétrolière algérienne semble prête à ouvrir une nouvelle page de son histoire.

L'offshore, longtemps resté en marge des priorités stratégiques, pourrait bien devenir dans les années à venir l'un des principaux moteurs du développement énergétique du pays.

Abdel M.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Organisation de la 8^e édition de la Foire des produits et services algériens à Nouakchott du 5 au 11 mai

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'organisation de la huitième édition de la Foire dédiée aux produits et services algériens dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, du 5 au 11 mai 2026, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Ce rendez-vous économique, rassemblant des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, représente une opportunité pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux et valoriser les potentialités d'exportation de l'Algérie vers les pays voisins dans plusieurs secteurs de production et de services, précise le communiqué.

Cet événement, ajoute la même source, verra la participation d'opérateurs économiques activant dans divers domaines, notamment les industries agroalimentaires, les produits agricoles, l'industrie pharmaceutique, les produits cosmétiques et de nettoyage, les matériaux de construction et équipements, ainsi que différentes industries de transformation, en sus des services de santé et du tourisme.

L'organisation de cette foire s'inscrit également dans le cadre de la concrétisation de la volonté commune des autorités algériennes et mauritaniennes de renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales et de diversifier les domaines de coopération entre les deux pays, selon le communiqué.

Le ministère a, par ailleurs, invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via le site web du ministère.